

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2472 - LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

LE PAPE FRANÇOIS AUX CENTRAFRICAINS :

« *Soyez unis, dignes et travailleurs* »

Le pape François est arrivé dimanche 29 décembre à Bangui en République centrafricaine, troisième étape de sa toute première tournée africaine après le Kenya et l'Ouganda. Il a exhorté les Centrafricains à respecter leur devise adoptée à la proclamation de l'indépendance, à savoir Unité, Dignité, Travail.

« *C'est en pèlerin de la paix que j'arrive ici. Face à cette situation chaotique, je souhaite que la devise de la RCA, qui est composée d'une trilogie : Unité, Dignité et Travail, pénètre le cœur de chaque Centrafricain.* », a déclaré le pape François.

Page 8



Le pape François accueilli par la présidente de Transition, Cathérine Samba Panza

COP21

Les grandes manœuvres
ont commencé à Paris

Denis Sassou N'Guesso à son arrivée à Paris

Les travaux de la 21e Conférence de l'ONU sur le climat (COP21) ont débuté dès dimanche à Paris, avec une journée d'avance sur le calendrier initial.

Jusqu'au 11 décembre, les re-

présentants des 147 pays participants installés au Parc des expositions du Bourget négocieront en vue de parvenir à un accord visant à limiter le réchauffement planétaire à 2°C à l'horizon 2100.

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui participe aux travaux est arrivé hier en début de matinée dans la capitale française à la tête d'une forte délégation. [Page 9](#)

PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

Aimé Emmanuel Yoka
fait l'éloge de la
nouvelle Constitution

Les parlementaires à la cérémonie d'hommage à la République

Le Congo a commémoré samedi le 57^e anniversaire de la proclamation de la République, une occasion pour le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, de saluer l'avènement de la nouvelle République issue de la Constitution du 6 novembre.

Estimant qu'aucun peuple, au-

cune nation parvenue à un certain niveau du progrès social n'a bâti son édifice juridique fondamental sur le hasard, Aimé Emmanuel Yoka a souligné: « *La nouvelle loi fondamentale est symbolique en ce sens que certaines de ses dispositions sont le reflet des données politiques, sociologiques, culturelles et administratives observables dans notre pays et dans les sociétés internationales.* » [Page 3](#)

FOOTBALL

Diabes noirs, vainqueurs du tournoi de la
proclamation de la République

Au terme d'un match à rebondissements, l'équipe de Diabes noirs a remporté samedi, face à l'AS Vita Club de Kinshasa, la coupe de la première édition du tournoi de la République organisé par la Fédération congolaise de football avec le concours de la Fondation Perspectives d'avenir de Denis Christel Sassou N'Guesso. Cette première édition a regroupé quatre clubs dont deux de Brazzaville (Diabes noirs et Étoile du Congo), une de la diaspora congolaise et Vita Club de Kinshasa. [Page 24](#)

JEAN EBINA

« *J'ai quitté le Frocad parce que sa philosophie n'épousait plus l'idéal de mon parti* » [Page 4](#)

ÉDITORIAL

Sursaut ?

Page 2

ÉDITORIAL

Sursaut ?

L'un des problèmes essentiels que l'opposition va devoir très rapidement résoudre, si du moins elle veut continuer à jouer un rôle dans la vie politique de notre pays, est celui du choix de celui, ou de celle qui portera ses couleurs lors de l'élection présidentielle de 2016. Alors que cette échéance approche à grands pas, l'on ne voit guère, en effet, qui se détache aujourd'hui du lot pour le moins confus que forment les adversaires de la majorité actuelle.

S'étant enfermée dans un déni de démocratie qui lui coûte cher, comme l'ont démontré les résultats du référendum constitutionnel du 25 octobre, et ne parvenant pas à surmonter l'obstacle qu'elle a ainsi dressé sur sa propre route, l'opposition se trouve aujourd'hui affaiblie au point de ne plus savoir ce qu'il convient de faire pour redevenir crédible aux yeux des Congolais. Résultat des courses, elle erre d'un extrême à l'autre, affirmant vouloir renouer le dialogue avec le pouvoir tout en prétendant ignorer le verdict implacable des urnes.

Disons-le clairement : la démocratie congolaise n'a rien à gagner et tout à perdre dans la décomposition présente de l'opposition. Sur le plan des idées, tout d'abord, cette décomposition se traduit par une absence affligeante de propositions qui rend le débat politique totalement vide et affaiblit d'autant le jeu démocratique. Sur le plan des institutions, ensuite, elle déstabilise un système démocratique fondé précisément sur le choc permanent des idées, des projets, des programmes, bref du dialogue.

L'opposition est-elle capable de se ressaisir et de se réorganiser rapidement ? Nul ne le sait et rien ne le laisse prévoir aujourd'hui. Mais l'on ne peut exclure que ses ténors prennent subitement la mesure du désastre qui les menace s'ils continuent à jouer le jeu de la chaise vide au moment précis où se prépare l'un des scrutins les plus importants de la présente décennie. Et que, de ce fait, ils s'entendent pour présenter un ou une candidate crédible pour le poste suprême.

Un tel sursaut est attendu de façon très évidente par une partie de la classe politique congolaise et de l'opinion publique. Mais se produira-t-il à temps ? C'est assurément l'une des questions les plus importantes qui se posent à notre pays dans le moment présent.

Les Dépêches de Brazzaville

MAKÉLÉKÉLÉ

Les militants du PCT sollicitent la construction d'un nouveau pont sur la rivière Djoué



Une vue des militants du PCT à Makélékélé

Les militants du Parti congolais du travail (PCT) de l'arrondissement 1 Makélékélé à Brazzaville ont, par la voix de son président Maurice Claude Maléla-Soba, sollicité le 25 novembre des autorités du pays la construction d'un nouveau pont sur la rivière Djoué.

Maurice Claude Maléla-Soba a expliqué que l'ancien ouvrage ne répond plus aux besoins des populations des quartiers riverains.

Prenant l'exemple de la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire qui s'est vue bâtir un deuxième pont sur la lagune, le président du PCT de Makélékélé a fait savoir que géographiquement, le Djoué nous impose les mêmes efforts d'aménagements urbains. « Nos amis de Kintsoundi et du quartier OMS, peuvent rêver d'un autre pont pour enjamber le Djoué et les prétentions du PCT en matière d'infrastructures peuvent être justifiées

eu égard au bilan élogieux qui est le nôtre en matière de développement économique », a-t-il fait savoir.

Dans son mot introductif ayant précédé l'adresse du secrétaire général aux militants de Makélékélé, Maurice Claude Maléla-Soba a dit que la relance de certaines unités de production comme Kintsoundi, Sotexco, Uts, Impreco participera considérablement à la réduction du chômage.

Prenant la parole à son tour, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo qui est revenu sur la victoire du OUI au référendum du 25 octobre, a fait savoir aux militants du PCT de Makélékélé que désormais le Congo est régi par une nouvelle Constitution.

« Avec le référendum qui a eu lieu, avec la nouvelle Constitution qui est désormais en vigueur, avec la nouvelle République que nous avons inaugurée, il nous faut défi-

nitivement tourner le dos à la logique de la confrontation, de la violence, de la casse », avant d'ajouter, « Nous allons gérer l'ère nouvelle dans la tolérance, le dialogue. Ce dialogue qui est la seule voie qui va nous permettre de gérer nos contradictions ».

Le Congo a indiqué Pierre Ngolo, est un et indivisible. « Nous nous positionnons tous comme les acteurs de sa construction. Proposons au peuple des approches plausibles et c'est cela la démocratie », a-t-il renchéri, avant de demander aux militants de prôner l'unité et la cohésion en vue des prochaines batailles, notamment le soutien du candidat de la majorité présidentielle à l'élection présidentielle de 2016. Intervenant à leur tour, les militants ont posé les problèmes relevant de l'organisation ou mieux de la meilleure structuration de leur formation politique.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

Le ministre Aimé Emmanuel Yoka vante les innovations de la Nouvelle Constitution

À l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo, le 28 novembre, le ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka a relevé que cette fête coïncide, fort heureusement, avec le vote de la nouvelle Constitution qui a consacré la nouvelle République.

Dans son discours de circonstance, le ministre Aimé Emmanuel Yoka a dit qu'il est important de revenir sur les innovations apportées par cette Loi fondamentale. En outre, il a noté qu'« aucun peuple, aucune nation parvenue à un certain niveau du progrès social, n'a bâti son édifice juridique fondamental sur le hasard ».

Ainsi, l'orateur, dans un style lyrique qui lui est habituel, a fait comprendre à son auditoire que « l'histoire politique de notre pays s'impose à nous comme une évidence face à laquelle la raison ne peut se dérober et ne saurait trahir, au risque de faire reproduire les erreurs et les errements du passé ».

Par ailleurs, il a noté que la nouvelle Loi fondamentale remplit deux fonctions inhérentes à toute loi, à savoir la fonction symbolique et la fonction pédagogique. « Elle est symbolique en ce sens que certaines de ses dispositions sont le reflet des données politiques, sociologiques, culturelles et administratives observables dans notre pays et dans les sociétés internationales. Elle se veut également être un texte pédagogique en ce sens que, fondée sur les enseignements de notre histoire et l'expérience, elle cor-

rige les erreurs du passé, dirige, oriente et canalise l'ensemble des données visées supra dans les nouveaux rapports entre les



Le ministre Aimé Emmanuel Yoka

institutions, les gouvernants et les gouvernés. Cette fonction apparaît à travers plusieurs innovations », a-t-il précisé.

En tant que norme fondamentale au-dessus de la hiérarchie des autres normes nationales, a-t-il déclaré, la Constitution est le socle des valeurs républicaines.

Sa valeur pédagogique, a-t-il renchéri, au sens premier du mot, est d'être le vecteur des valeurs de paix, de fraternité, de solida-

rité, de justice, de dialogue et de tolérance. « Elle est le centre des valeurs sans lesquelles la République serait une nébuleuse et la démocratie un miroir aux alouettes », a-t-il dit.

Il a rappelé à l'auditoire qu'il y a dix-sept ans que le chef de l'Etat, dans ses différentes interven-

tions, rêvait d'une Constitution qui puisse innover, réinventer les éléments de la démocratie africaine, et qui puisse résister à l'épreuve du temps, une Constitution qui amène les Congolais à vivre ensemble dans la paix et l'harmonie.

« En écho à cet appel historique, la nouvelle République se présente à la fois comme l'expression concrète de notre volonté collective de bâtir une nouvelle nation forte, unie, solidaire et prospère ; la traduction dynamique de notre volonté collective d'émancipation ainsi que

comme la définition affirmée des valeurs communes à partager tels que la solidarité, l'amour, la participation, le dialogue, la justice, l'exclusion afin que la pauvreté ne constitue plus un facteur criminogène », a-t-il déclaré. Ainsi vécu, a-t-il poursuivi, le peuple doit se féliciter d'une Constitution qui répond à ses multiples aspirations, partant du besoin fondamental de renforcement des libertés individuelles et collectives, à la garantie de participation aux affaires à tous les niveaux et dans tous les secteurs, y compris la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. « Incontestablement, cette République a quelque chose de nouveau, de politiquement excitant. Mais les textes suffisent-ils à transformer notre société à partir d'une Constitution quelles qu'en soient les mérites ? Seul l'avenir nous le dira. En effet, en matière de Constitution, il semble unanimement admis que seule la pratique serait le déterminant majeur pour juger de l'efficacité d'un texte de cette nature et de cette portée », a-t-il expliqué.

A cet effet, le ministre Aimé Emmanuel Yoka a appelé à la sagesse et à l'intelligence la classe politique congolaise, en vue de conduire sans heurt la nouvelle République en s'appuyant sur les idéaux qu'elle proclame et qu'elle défend.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

La jeunesse dans la Constitution congolaise du 6 novembre

La jeunesse, avenir de demain, a-t-on souvent entendu dire ici et là, lorsque l'opportunité s'offre aux décideurs publics ou privés de s'adresser à la couche juvénile considérée, à juste titre, comme la plus active de la population dans tous les pays. Au Congo, la Constitution du 6 novembre 2015 lui fait de la place, en fixant à 18 ans (article 132) l'âge requis pour être candidat aux élections à l'Assemblée nationale, et à 30 ans révolus (article 66), celui donnant droit aux citoyens congolais de se porter candidat à l'élection présidentielle.

Comme pour ce qui concerne la parité entre l'homme et la femme garantie par l'article 17 du même texte fondamental, les discours développés en faveur du référendum constitutionnel du 25 octobre, et notamment du changement de la Constitution du 20 janvier, rappelaient l'impérieuse nécessité d'associer plus encore les jeunes aux questions de développement. Un appel à participation qui passe, ajoutait-on, par la responsabilisation de ces derniers dans toutes les sphères de décision. Vox populi, vox Dei, pourrait-on dire car le législateur

n'est pas resté sourd aux préoccupations des défenseurs de la jeunesse.

Au fond, la question posée est pluri-dimensionnelle. De l'éducation familiale de base à celle forgée par la société dans laquelle vivent les jeunes, les responsabilités sont étalées sur trois niveaux : la famille, la société, donc l'Etat, et les jeunes eux-mêmes. Mais quels que soient les cas de figure, on se trouve très souvent en présence d'une problématique où la famille, après avoir rempli avec succès ou non son rôle procréateur, et sans renier sa responsabilité civile, lègue sa progéniture à la société. Cette dernière a le devoir de prendre sa jeunesse en charge, tandis que chacun des êtres qui composent cette jeunesse est en droit d'exiger ce traitement citoyen en songeant au rôle positif qu'il doit jouer pour son propre épanouissement et pour celui de la société dont il fait partie.

Des personnes qui s'intéressent tant soi peu à l'histoire du Congo savent que de tout temps, les jeunes ont toujours pris une part active dans les changements que le pays a connus. Il suffit de remonter le parcours du Congo des cinquante-cinq dernières

années pour remarquer que le mot jeunesse est revenu à plusieurs reprises dans la dénomination des mouvements socio-politiques qui ont guidé l'action des jeunes : Jeunesse du Mouvement national de la Révolution, Union générale des élèves et étudiants du Congo, Union de la jeunesse socialiste congolaise, voilà autant d'entités qui ont successivement structuré les batailles juvéniles jusqu'à très récemment. Du reste, les nombreux partis fondés après la renaissance du pluralisme politique au Congo, en 1991, s'étoffent chacun d'une organisation de jeunesse. De ce point de vue, dire dans le contexte du Congo que les jeunes sont des laissés-pour-compte paraît relever d'une certaine méprise.

Par contre, et c'est là que la question devient intéressante, les défis auxquels les jeunes font face aujourd'hui sont d'une ampleur bien plus importante qu'il y a cinquante-cinq ans. Le plus pesant pour les parents et pour les pouvoirs publics est bien évidemment le défi du chômage. Comment offrir de l'emploi à l'armée des 18-30 ans, de plus en plus nombreux, de plus en plus exigeants, de plus en plus disposés à prendre la rue pour

exprimer leur mécontentement ou variablement, leurs revendications ?

À cette énigme s'ajoute une autre liée à la formation des jeunes. Comment offrir à la jeunesse congolaise une formation qualifiante qui en ferait un creuset de bras valides prêts à servir dans l'agriculture, l'élevage, la menuiserie, la soudure, la couture, le bâtiment ? Et comment distinguer et soutenir ceux d'entre eux qui seraient aptes à prendre la relève dans l'enseignement, les régies financières, les TIC, les mines, la presse, la santé, la culture, la force publique, la grande administration et investir les secteurs diversifiés de l'économie nationale pour y créer toutes sortes de petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industries ?

Qu'on le veuille ou non, la responsabilité de l'Etat, régulateur des rapports au sein de la société dont il a la charge est entière. Les jeunes eux-mêmes ne sont pas en reste, parce que de leur implication dans l'ensemble du processus, de la qualité de leur intervention dépendra la considération que la Nation leur fera. Et il n'y a pas lieu pour eux de désespérer.

Gankama N'Siah

JEAN EBINA

« J'ai quitté le Frocad parce que sa philosophie n'épousait plus l'idéal de mon parti »

Le président du Parti congolais écologique et d'éthique et ancien candidat à l'élection présidentielle de 2009, Jean Ebina a quitté le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) parce que, a-t-il dit, le message politique que développe actuellement cette plateforme politique de l'opposition n'épouse plus les aspirations de son organisation politique. Il l'a dit dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle est la raison qui a motivé votre départ du Frocad ?

Jean Ebina : Nous avons

membres du Frocad n'aient pas pris part à ce forum de Sibiti ; alors que notre plateforme politique avait envoyé au président de la République un mémorandum dans lequel

qu'ils avaient des problèmes personnels avec le chef de l'Etat et non des préoccupations politiques pouvant aider à l'amélioration des conditions de vie des Congolais. Or, le rôle de l'opposition, faut-il le rappeler, est d'apporter des critiques positives et des propositions constructives à l'action du gouvernement.

LDB : Certains partis de l'opposition affirment ne pas reconnaître la nouvelle Constitution. Etes-vous de cet avis ?

J.E : Je pense qu'il n'est pas normal pour des démocrates de contester à chaque fois des approches républicaines qui font avancer le pays. Dès l'instant où le président de la République s'est référé à la Cour constitutionnelle avant de convoquer le référendum constitutionnel, je trouve mal qu'il ait certains leaders politiques qui méconnaissent cette démarche pourtant constitutionnelle et respectueuse des lois et règlements régissant notre pays. En tant que démocrate, dès que le peuple s'est exprimé positivement sur une question d'intérêt national, on doit s'incliner devant le choix du souverain primaire.

LDB : Comment votre parti se prépare-t-il pour les prochains scrutins politiques qui pointent à l'horizon ?

J.E : Nous sommes en train de nous préparer comme toutes les autres organisations politiques. Vous constatez que notre parti est toujours présent à toutes les rencontres politiques pour discuter des

questions d'intérêt national telles que la gouvernance électorale et autres. J'ai été candidat à l'élection présidentielle de 2009 et je ne sais pas encore si je le serai en 2016 ; parce que notre parti appartient désormais à une plateforme politique dénommée : Convention des partis républicains que dirige Nicéphore Fylla de Saint-Eudes. Donc, le choix du candidat de notre coalition politique doit se faire de manière consensuelle.

LDB : Comment expliquez-vous que votre parti politique change chaque fois de plateforme politique ?

J.E : Quand nous constatons qu'une plateforme politique n'est plus en conformité avec notre idéal politique, qui se résume par la défense de l'environnement et de l'intérêt général, nous quittons cette coalition. Nous ne sommes pas un parti politique instable. Au contraire, nous sommes respectueux de notre orientation politique.

LDB : Les autres membres de l'opposition accusent la Convention des partis républicains d'appendice de la majorité présidentielle. Partagez-vous cet avis ?

J.E : On ne peut pas vouloir d'une chose et de son contraire. L'opposition, dans son ensemble, a été la première tendance politique à solliciter, à maintes reprises, au président de la République la convocation d'un dialogue national inclusif. Le chef de l'Etat a exaucé fort heureusement à son vœu. Il est curieux que certains membres de l'opposition aient refusé d'aller à Sibiti. Je vous dis que l'opposition qui était au dialogue de Sibiti n'a pas fait piètre figure. Il y avait des

débats très houleux et parfois heurtés. Je vous prends le cas d'un candidat qui n'a pas pris part à un examen et qui crie à la fraude. Comment a-t-il su qu'il y a eu fraude alors qu'il n'était pas dans la salle d'examen. C'est le cas de l'opposition dite radicale que vous évoquez. Nous avons tout de même obtenu assez de choses à Sibiti sans que nous ne procédions à la destruction et à la casse des biens publics et privés ; mais par le débat. Je profite de cette occasion que vous m'avez offerte pour condamner les violences du 17 et 20 octobre derniers à Pointe-Noire et à Brazzaville. Leurs instigateurs et auteurs doivent répondre de leurs actes criminels devant la justice. De la même manière, je condamne les actes terroristes perpétrés à Paris, au Mali, au Cameroun et partout dans le monde.

LDB : Quel est le regard du Parti congolais écologiste et d'éthique sur la COP 21 qui se tient à Paris ?

J.E : Nous encourageons le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et son gouvernement pour la contribution de notre pays à ce grand Forum sur le changement climatique qui se tient à Paris. Notre parti milite depuis toujours pour la préservation du patrimoine naturel que nous avons en partage. Voilà pourquoi nous encourageons la stabilité et la paix parce que lorsqu'il y a des guerres dans certains pays, la faune et la flore sont menacées. Depuis sa création en 2009, le Parti congolais écologiste et d'éthique plaide pour l'usage des emballages biodégradables pour protéger l'environnement.

Propos suscités par Roger Ngombé



constaté que les membres du Frocad qui avaient pris part aux consultations présidentielles ont été injustement suspendus à titre conservatoire. Cette façon d'agir du Frocad était contraire à la philosophie de la plateforme et de notre parti. Parce que, cinq jours avant la tenue du dialogue de Sibiti, mon parti avait invité les membres du Frocad au siège de la mairie de Ouenzé pour exhorter la classe politique congolaise de toute obédience à prendre part au dialogue national. J'ai été surpris que certains

se trouvaient les points qui devaient être débattus au cours de ce dialogue national.

LDB : Etes-vous parmi les suspendus du Frocad ?

J.E : Je n'ai jamais été suspendu ni exclu du Frocad. Je tiens à vous préciser qu'avant la création de l'Initiative pour la démocratie au Congo (Idc), certains membres de cette coalition politique, pour la plupart des anciens ministres du président Denis Sassou N'Guesso, venaient aux réunions du Frocad. Dans leurs interventions, je constatais

VIE ASSOCIATIVE

200 associations adhèrent à Po na Ekolo

C'est à la faveur du lancement de la campagne d'adhésion à la dynamique Po na Ekolo que 200 associations ont parafé, le 27 novembre à Brazzaville, un protocole d'accord.

« En lançant Po na Ekolo, la vocation des fondateurs était de créer la plus grande dynamique qui puisse exister au Congo », a fait savoir le coordonnateur général de Po na Ekolo, Elvis Digne Tsalis-san Okombi.

L'objectif est de réorganiser cette dynamique dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016. « D'autres défis nous attendent déjà. Avec le cercle du rassemblement pour le Oui, nous avons lancé l'opération « Nani esili te », parce que pour nous, la mobilisation continue. Dans les tout prochains jours, nous allons organiser la session inaugurale de notre dynamique, pour que vous intégriez les nouvelles structures.



Le président d'une des associations signant le protocole d'accord

Il est important qu'ensemble nous puissions nous mobiliser, parce que l'élection présidentielle sera un moment majeur», a-t-il indiqué, avant de faire un plaidoyer en faveur des jeunes incarcérés après les manifestations du 20 octobre dernier. Elvis Digne Tsalis-san Okombi a cependant sollicité l'indulgence des autorités afin que soient mis en liberté les jeunes sur lesquels ne pèsent pas de charges lourdes.

Josiane Mambou Loukoula

PATRICK DARCIS

« Il faut donc marier notre action de conservation au développement des populations riveraines »

Les espèces animales protégées sont en danger à cause du braconnage. Cette situation va s'empirer avec le doublement des effectifs de la population des pays du monde et surtout en Afrique. Les organismes qui œuvrent pour la protection de la faune dont, le Parc national Odzala-Kokoua que dirige Patrick Darcis, lancent des cris d'alarme.

Les Dépêches de Brazzaville (DB): La population des pays du monde va augmenter de 50% en 2050 y compris celle du Congo. Quelle sera alors la situation de la faune et de la flore des forêts du Congo ?

Patrick Darcis (PD) : La situation de la faune et de la flore dans le monde est grave. Dans vingt ans elle sera critique. Les pressions sur les ressources naturelles vont augmenter : demande de viande de brousse, pression agricole et déforestation. La sévérité de la situation va dépendre de beaucoup de facteurs : degré d'urbanisation, sensibilisation du gouvernement et des populations au rôle écologique de l'environnement, sensibilisation des gouvernements internationaux aux services rendus par l'environnement forestier (l'Union européenne finance déjà le parc). Le président Denis Sassou N'Guesso, en augmentant la taille du parc en 2001, montre bien l'intérêt du Congo pour l'environnement.

DB : Que peut suggérer votre projet pour renforcer la protection de la faune ?

PD : Les parcs sont souvent localisés profondément dans le pays, l'unique pôle de développement de la région. Par exemple le sous-préfet, Joël Sikanguï, dit souvent : « le parc c'est Mbomo et Mbomo c'est le parc ». Il faut donc marier notre action de conservation (l'application stricte de la loi depuis l'arrestation jusqu'à la conviction) avec le développement des communautés riveraines du parc afin de sensibiliser à l'interdépendance des deux entités.

DB : Une mission, des moyens. En termes d'argent, quel coût aura tout ce travail et quels moyens matériels



faut-il avoir ?

PD : Il faut beaucoup de moyens humains, 265 personnes pour le moment, 20 autres pour l'an prochain. Il faut des moyens logistiques : véhicules, pirogues et bientôt un avion que le parc va réceptionner à la fin de cette année ou en début d'année prochaine. Il nous faut aussi un équipement spécialisé de communication. Le principe d'African Park, l'ONG qui gère le parc en partenariat avec le MEFDD à travers l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (ACFAP) est le développement du tourisme pour assurer le développement durable. Mais en attendant le développement du tourisme, cette période charnière est financée par les organisations internationales, principalement l'UE depuis 1992 ainsi que les pays comme les USA et la Chine.

DB : Quelles stratégies communicationnelles avez-vous mises en jeu pour éveiller davantage l'attention des communautés rurales qui vivent à proximité des zones

réservées (parcs) ?

PD : Le parc et les communautés voisines sont interdépendants. La communication est constante et passe par différents niveaux : au maximum 265 emplois permanents, soit 30% du budget annuel

réservé aux salaires, avec une redistribution dans l'économie locale. Les agents sont actuellement dans les villages pour expliquer qu'il y a fermeture de la chasse. Il y a des émissions à la radio communautaire et à la chaîne nationale. Support financier au CSI local. Organisation d'une clinique mobile pour les villages un peu éloignés du parc.

DB : Selon vous, que faut-il faire pour mobiliser la communauté internationale face à la menace des espèces

animales protégées ?

PD : La communauté internationale est déjà mobilisée. L'UE, WWF, la Chine financent le parc car ils comprennent l'importance des forêts congolaises comme poumon du monde incontournable. Les changements climatiques et leurs dommages ne feront qu'accroître la mobilisation.

DB : Au Congo par exemple, il y a des plantations des champs qui sont parfois dévastées par les éléphants et les populations se sentent menacées. Quelles politiques faut-il proposer face à cette situation ?

PD : Le conflit hommes-éléphants va augmenter de façon inévitable. C'est la menace la plus grave qui existe dans le parc. Nous sommes en train de chercher des techniques concrètes pour minimiser ce conflit. En attendant, nous devons développer la sensibilisation et notre programme d'assurance contre la dévastation.

Fortuné Ibara

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le Congo et l'Union européenne continuent de mutualiser leurs efforts

Le gouvernement congolais et l'Union européenne ont réitéré leur engagement conjoint à renforcer la gouvernance forestière en République du Congo, conformément aux accords qui lient ces deux partenaires bilatéraux. Ce ferme engagement a été renouvelé à l'occasion du troisième Comité conjoint de mise en œuvre (CCM), de l'accord de partenariat volontaire (APV-Flegt), tenu le 26 novembre.

Ce troisième comité conjoint, coprésidé par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, et l'ambassadeur, chef de délégation de l'Union européenne au Congo, Saskia De Lang, a été consacré à l'examen du deuxième Comité conjoint tenu en mai dernier. Cette réunion de haut niveau a permis donc au Congo et à son partenaire stratégique, de faire le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de l'APV, au dernier CCM.

Le bilan de ce deuxième Comité a été jugé positif par les deux parties, au regard des actions menées à ce jour, inscrites dans les recommandations adoptées à l'issue dudit CCM. Malgré tout, il a été noté que de nombreux défis restent encore à relever, afin d'asseoir vraisemblablement, la gouvernance forestière en République du Congo.

Ces nombreux défis à relever sont des actions arrêtées lors de la dernière réunion du Comité conjoint, qui n'ont pu être exécutées pour diverses raisons. Ces recommandations spécifiaient entre autres que : l'OI-Flegt devrait fournir une analyse des causes des défauts de conformité constatés ; généraliser l'analyse de l'évolution de ces constats dans le temps ; la partie congolaise doit assurer la mobilisation du budget du secrétariat technique et de la Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité (CLFT).

De même, il a été décidé qu'une réunion interministérielle soit organisée, en vue d'identifier une stratégie de mobilisation des fonds d'investissement et de développement des mécanismes pérennes de financement du SIVL. Le CCM définit de nouvelles échéances 2016. Par ailleurs, en vue d'amorcer l'année 2016 avec plus de sérénité et de confiance, le Comité conjoint a défini un certain nombre d'actions à mener, en dépit des avancées constatées sur le terrain.

Ce nouveau canevas décide que le ministère de l'Économie forestière et du développement durable devra transmettre le document de politique forestière au secrétariat général du gouvernement, au plus tard fin janvier 2016. De même, au plus tard fin mars de la même année, le ministère de tutelle devra envoyer le projet de loi portant régime forestier au secrétariat général du gouvernement.

Et au plus tard fin juin 2016, les textes d'application doivent être finalisés par l'assistance technique mobilisée par le PFDE. S'exprimant sur l'usage du bois de conversion, du bois abattu par certaines sociétés privées pour un besoin d'utilité publique, les deux parties ont convenu d'affiner le plus rapidement possible les dispositions de la loi sur cette question, afin de légaliser sa commercialisation, au lieu de le détruire.

Firmin Oyé

IN MEMORIAM

30 novembre 2011 – 30 novembre 2015



Voici quatre ans, que l'Eternel Dieu a rappelé à lui notre fils Ondzié Banguid Francky Grâce.

A cette date de triste anniversaire, les parents, grands-parents, tantes et frères prient tous ceux qui l'ont connu de partager une pensée pieuse en son souvenir. Que Dieu soit loué !



À VENDRE

PAJERO MITSUBICHI
diesel 3P 140 000km
Bon état 4 000 000fcfa.

Tel : 06 612 09 47

COOPÉRATION MILITAIRE

Quatre nouveaux attachés de défense accrédités au Congo

Le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 27 novembre au Cercle mess des officiers de Brazzaville, la cérémonie officielle d'accréditation de quatre nouveaux attachés de défense des Républiques fédérale d'Allemagne, de Chine, des Etats-Unis d'Amérique et du Portugal auprès de la République du Congo.

Plusieurs autorités civiles et militaires étaient présentes, parmi lesquelles les ambassadeurs d'Allemagne, de Chine, des Etats-Unis et du Portugal au Congo, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoï, ainsi que le haut commandement militaire.

Né le 27 mai 1970 à Lampertheim, le Lieutenant-colonel Ehrardt Mathias a été engagé dans les forces armées allemandes en 1990. Il a exercé les fonctions de commandant d'un bataillon mixte infanterie blindée, d'un bataillon de montagne et d'officier d'état-major. De 2010 à 2013, il était en mission extérieure en Afghanistan en tant que membre du groupe spécial d'intervention. Récipiendaire de cinq médailles et décorations, le Lieutenant-colonel Ehrardt Mathias est marié, père d'un enfant. Né en mars 1971, le colonel Fei Xiaojun a été engagé dans l'armée populaire de Libération de Chine en 1989. A sa sortie de l'école militaire, il a successivement assumé les fonctions de



Les quatre nouveaux attachés de défense d'Allemagne, Chine, Etats-Unis et Portugal

chef de peloton, chef de compagnie, officier d'état-major de la mission des Nations unies au Liberia. Le colonel Fei Xiaojun est marié père, d'un enfant.

Le colonel Allen Pepper est diplômé de l'académie militaire des Etats-Unis en 1993. Muté à plusieurs postes au niveau com-

pagnie de bataillon à Hawaï et en Allemagne, il a suivi en 2005, le cours avancé d'officier spécialiste politico-militaire, cours qui lui a permis de mener une série de formations régionales au Botswana avant d'être affecté au ministère de la défense, plus précisément à la direction

des attachés militaires pour l'Afrique. Il a été également chef de bureau de coopération militaire au Mali et a assumé les fonctions de chef des affaires

mi lesquels: l'Irak et la République Centrafricaine (...).

Né le 27 avril 1962, le Capitaine de vaisseau, Joao Manuel Figueirero De Rammos, est entré à l'académie militaire navale des sciences en 1979. Spécialisé en électronique et soutien du matériel électrique en 1986, il a suivi le cours avancé de directeur des projets de management à l'institut des projets de management aux Etats-Unis d'Amérique et a pris part à plusieurs séminaires et formations liées aux experts marins, notamment celles des commandeurs et de spécialistes de plongée. Il a successivement assumé les fonctions de chef de département d'électronique et d'informatique, de capitaine du bateau de patrouille océanique, de chef de coordination du secteur du management et de l'instruction et de directeur du projet de management B-CTM. Avec 14.900 heures de navigation, le capitaine de vaisseau Joao Manuel Figueirero De Passos Rammos est récipiendaire de plusieurs médailles et décorations. Notons que cette cérémonie matérialise symboliquement les rapports d'amitié et de coopération militaire entre le Congo et ces quatre pays.

Guillaume Ondzé

POLICE NATIONALE

Delphin Yobi Didas, nouveau commandant du groupement mobile

Le général de 2^e classe, directeur général de la police, Jean François Ndenguet, a présidé le 26 novembre à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat, la cérémonie de prise de commandement du nouveau commandant du groupement mobile de la police, le Lieutenant-colonel, Delphin Yobi Didas, en remplacement du colonel Itoua Poto appelé à d'autres fonctions.

Plusieurs autorités militaires étaient présentes, parmi lesquelles les membres du commandement de la police. Au regard du travail qui l'attend, Delphin Yobi Didas, rassure la population du fait qu'elle est accompagnée. Il a ajouté : « La confiance que le commandement m'a faite résonne au fond de moi comme un appel à plus de responsabilité, d'efficacité, d'abnégation, beaucoup d'efforts, autant de vertus qu'il va falloir conjuguer pour garantir à notre chère population, l'ordre ».

En effet, ayant pris la mesure de la problématique sur le travail de la police et ses enjeux, Delphin Yobi Didas, a invité les troupes à observer plus de discipline, « Parce que, a-t-il poursuivi, c'est le soleil des armées : la discipline, la disponibilité, l'efficacité, le sens du sacrifice. Il s'agit de tout donner pour pouvoir assurer la mission qui nous a été confiée. Chacun de nous donc doit travailler pour pouvoir hisser le plus loin possible les couleurs du groupement mobile de la police, parce que c'est la charge qui nous est commune et permettre donc à cette unité de jouer sa partition dans la grande machine chargée de garantir l'ordre et la sécurité sur l'ensemble de notre territoire ».

Delphin Yobi Didas a été nommé à ce poste par arrêté ministériel 34-429004 du 27 octobre 2015.

La cérémonie a été clôturée par un défilé militaire.

G.O.

JUSTICE

Le parquet de Brazzaville maintient les poursuites contre Paulin Makaya

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville a indiqué dans un communiqué publié le 27 novembre qu'aucun obstacle légal ne faisait échec aux poursuites engagées contre Paulin Makaya. En voici le libellé :

« Les Forces républicaines et démocratiques ont protesté à travers les médias contre l'arrestation à Brazzaville, en date du 23 novembre 2015, de monsieur Paulin Makaya, leur président. Le Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville informe l'opinion nationale que cette protestation est manifestement sans fondement légal.

En effet, courant octobre 2015, une enquête préliminaire a été ouverte contre Paulin Makaya et autres des chefs d'incitation au trouble à l'ordre public et à l'insurrection ainsi que de détention illégale d'armes de guerre prévus et punis par les articles 38 de la loi no 21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques et 31 de l'ordonnance no 62-24 du 16 octobre 1962 fixant le régime des armes et munitions.

Les griefs formulés par maître Ambroise Hervé Malonga, avocat de monsieur Paulin Makaya relativement aux opérations menées lors de cette enquête préliminaire, par le dépôt d'une plainte entre les mains de monsieur le procureur de la République contre X du chef de tentative d'assassinat prévu et puni par les articles 296 et suivants du Code pénal, ne peuvent faire échec à sa poursuite.

Par ailleurs, aucun obstacle légal n'écarte l'examen de la plainte du susmentionné. La justice suit son cours en toute sérénité ».

La Rédaction



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

40° ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ANGOLA

Pedro Fernando Mavunza salue l'excellence des relations entre Brazzaville et Luanda

L'Angola a célébré ses 40 ans d'accession à la souveraineté internationale, le 11 novembre dernier. L'événement, commémoré vendredi à Brazzaville sous le signe du renforcement de la coopération bilatérale, a permis à l'ambassadeur, Pedro Fernando Mavunza, de se féliciter des avancées enregistrées par son pays durant cette période.

Le diplomate s'est réjoui du renforcement de la coopération entre son pays et le Congo qui, selon lui, « est en train de s'amplifier » avec la réalisation régulière des rencontres au niveau de la commission mixte, dont la 7^e s'est tenue à Luanda, en mai dernier.

« Toutefois, nous pensons que les chambres de commerce des deux pays doivent se rapprocher afin d'étendre cette coopération dans d'autres domaines », a déclaré l'ambassadeur. Il s'exprimait devant plusieurs diplomates réunis à la faveur d'un dîner de gala organisé pour la circonstance dans l'esplanade de sa résidence. Le gouvernement congolais était représenté par le ministre de la Recherche scientifique, Bruno Jean Richard Itoua et du ministre à la présidence de la République, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Ils étaient en compagnie de la doyenne du corps diplomatique au Congo, la centrafricaine Marie-Charlotte Fayanga.

Pour Pedro Fernando Mavunza,



Charles Richard Mondjo, Bruno Jean-Richard Itoua, Pedro Fernando Mavunza et Marie-Charlotte Fayanga

en 40 ans, le peuple angolais a acquis une maturité pour s'assurer des lendemains meilleurs. « Aujourd'hui, nous sommes maîtres de notre destin », a-t-il affirmé. Et le diplomate d'ajouter : « Nous nous sommes engagés dans la reconstruction de notre pays et nous enregistrons de remarquables progrès dans tous les domaines : l'éducation, la santé, l'agriculture, les infrastructures et la technologie de l'informa-

tion, l'édification de nouvelles cités modernes, etc. »

Au plan diplomatique, l'ambassadeur s'est félicité de ce que l'Angola « associe sa voix à celle de ceux qui réclament une restructuration au plus tôt possible du système des Nations unies ». Cette réforme, les autorités angolaises la veulent « surtout dans la composition et le partage des responsabilités afin de s'ajuster aux nécessités du monde

« multipolaire » actuel et d'assurer une présence permanente, « sur le pied d'égalité », du représentant de l'Afrique au

paix, le 4 avril 2002.

« Durant cette période, l'Angola a contribué, de façon décisive, à l'éradication de l'Apar-

Conseil de sécurité.

Depuis le 11 novembre 1975, date d'accession à l'indépendance de l'Angola, trois étapes marquent cette période. Il y a eu en premier lieu, cinq cent ans de résistance à l'occupation et à la colonisation portugaises, suivies de quatorze ans de lutte armée de libération nationale. Vient ensuite l'étape de la lutte contre l'invasion étrangère et les mercenaires, puis celle du conflit interne, dont la résolution a abouti à la signature des accords de

theid, à la libération de Nelson Mandela et à l'instauration de la démocratie en Afrique du Sud, ainsi qu'à l'accession du Zimbabwe et de la Namibie à l'indépendance », a relevé le diplomate. « Ces faits doivent inspirer les générations présentes et futures dans leur engagement total dans le développement économique, la paix et le progrès social des peuples africains », a conclu Pedro Fernando Mavunza.

Nestor N'Gampoula

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Albert Samba déplore le manque d'information sur les institutions africaines

Améliorer le niveau de connaissances des acteurs du secteur privé et de la société civile impliqués dans la vie économique et commerciale en République du Congo, l'importance des échanges commerciaux et de la libre circulation des personnes au niveau sous-régional et régional, tels ont été les thèmes abordés à l'atelier de sensibilisation et de mise à niveau, sur le lien entre « intégration économique régionale, négociations multilatérales et accord de partenariat économique ».

Ledit atelier a été organisé du 27 au 28 novembre à Brazzaville, par le ministère du Commerce et des approvisionnements avec l'appui de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation internationale

de la francophonie (OIF). « Le rôle actif de notre pays autour des grandes thématiques portées par les organisations internationales, régionale et sous-régionale est connu de tous. Malheureusement, nous avons constaté que les différentes parties prenantes à la vie administrative et économique de notre pays, ne disposent pas d'informations suffisantes sur les institutions et les grandes thématiques pour lesquelles elles travaillent », a indiqué le directeur de cabinet du ministre du Commerce, Albert Samba, présidant les travaux d'ouverture.

Ainsi, les thèmes tels : la politique nationale de coopération commerciale internationale ; la politique de la concurrence au sein de la région ; les générali-

tés sur l'intégration régionale en Afrique, le rôle des communautés régionales ; le climat des affaires au niveau sous-régional et les entraves au commerce. D'autres exposés ont porté sur la liberté de circulation des personnes, biens et services dans l'espace Cémac, CEEAC comme facteur de développement, l'intégration en Afrique centrale, bilan, perspective et opportunité pour le commerce intra africain, ont été largement développés.

Ce fut un moment d'échanges pendant lequel les participants se sont approprié les concepts de base sur la coopération économique, les avantages qui en découlent enfin l'action du Congo dans cette coopération.

« L'intégration sous-régionale est une modalité économique,

sociale et politique très profitable non seulement pour la sous-région mais également pour notre pays. Car, elle nous permet de mettre en commun nos ressources, les exploiter pour le bien-être de nos populations », a souligné le directeur de la coopération au ministère du Commerce, Darius Sévérins Mbisssi, expliquant l'importance du concept intégration économique régionale.

Facteur de création d'emplois et source d'accumulations des richesses, le commerce est une activité qui a toujours occupé une place de choix dans la vie économique d'un Etat. En République du Congo, le gouvernement le considère comme un levier de croissance économique et un fac-

teur de lutte contre la pauvreté, outre la stratégie de diversification et d'industrialisation.

Cette vision demeure une ambition légitimement partagée avec les organisations internationales multilatérales, régionales et sous régionales auxquelles le Congo est membre. Il s'agit de l'Organisation mondiale du commerce ; l'Union africaine, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Communauté des Economiques et monétaires de l'Afrique Centrale).

C'est à ce titre que ce pays participe entre autres, aux négociations commerciales à l'OMC, à l'initiative africaine de mise en place de la zone de libre échange continentale, dans le cadre de l'Union africaine.

Lopelle Mboussa Gassia





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

VISITE DU PAPE À BANGUI

Le souverain pontife exhorte les Centrafricains à respecter leur devise

Le pape François a achevé sa tournée africaine à Bangui en RCA, où il est arrivé le 29 novembre. À l'issue d'une rencontre avec la présidente de transition Catherine Samba Panza, le souverain pontife a demandé au peuple centrafricain de s'approprier l'héritage légué par le président fondateur, le feu Barthélémy Boganda.

Dimanche, dès les premières heures de la matinée, la ferveur populaire a gagné les rues de la capitale centrafricaine. Toutes les principales avenues de Bangui sont bondées de femmes, hommes, jeunes qui sont venus accueillir le pape François. Malgré l'impressionnant dispositif sécuritaire ceinturant les artères de l'aéroport M'Poko de Bangui le long de l'avenue des Martyrs jusqu'au centre-ville, des milliers de Banguissois habillés en tee-shirt à l'effigie du pape sont sortis dans la ville arborant les drapeaux, les palmes, etc. à l'honneur du Saint-Père.

Sur le tarmac de l'aéroport de Bangui, le pape François a été reçu par la présidente de la transition, le Premier ministre, le président du Parlement transitoire et les autres responsables de la transition. Les trois leaders confessionnels du pays, l'archevêque de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, debout côte-à-côte l'imam Oumar Kobine Layama, président de

la Communauté islamique de Centrafrique et le président de l'Alliance



ment d'une foule enthousiasmée, le convoi du pape a été plus rapide que

des évangéliques en Centrafrique ont reçu la bénédiction du pape. Évitant un risque sécuritaire ou un débordement

d'habitude. Le pape a été conduit au palais de la Renaissance où il devait s'entretenir

en tête-à-tête devant la presse avec la présidente centrafricaine Samba Panza, selon le programme. La présidente Catherine Samba Panza s'adressant directement au pape a salué son courage et sa vocation.

avant d'implorer la bénédiction divine. « C'est en pèlerin de la paix que j'arrive ici. Face à cette situation chaotique, je souhaite que la devise de la RCA, qui est composée d'une trilogie : Unité, Dignité et Travail, pénètre le cœur de chaque Centrafricain », a prodigué le pape François.

Le numéro 1 du Vatican, qui se dit être au service des nations meurtries, divisées et dominées par le démon de la haine et de la violence, a invité les autorités de la transition, les citoyens centrafricains à cultiver la paix, la réconciliation, la tolérance, la dignité humaine, le respect de diversité...

Aussitôt après le palais de la Renaissance, le pape s'est rendu dans un site des déplacés dans le deuxième arrondissement de Bangui, où il a parlementé avec ces personnes vulnérables. Le souverain pontife s'est rendu ensuite à la Faculté de théologie évangélique de Bangui pour une rencontre avec la communauté protestante. La fin de la journée est marquée par une grand-messe à la Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée conception de Bangui. C'est pour la première fois dans l'histoire de l'Église catholique qu'un pape procède à l'ouverture de la porte sainte marquant l'année jubilaire de la miséricorde hors du Vatican.

Fiacre Kombo

FLUX FINANCIERS

L'Afrique perd 50 milliards de dollars par an

Les flux financiers non contrôlés font perdre à l'Afrique, chaque année, 50 milliards de dollars, a noté une responsable de la Banque mondiale lors d'une récente réunion de spécialistes à Dakar, soulignant l'importance des informations financières fiables.

«L'Afrique compte 350 millions de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et les flux financiers non contrôlés font perdre au continent, chaque année, 50 milliards de dollars», a souligné la directrice du département Mobilisation des ressources publiques et gouvernance de la Banque mondiale, Samia Masedek. Une situation qui, selon elle, «est une injustice qui touche globalement l'Afrique et particulièrement l'Afrique francophone».

«Des informations financières fiables sont importantes pour une meilleure gestion des ressources publiques afin de prendre de bonnes décisions», a indiqué la responsable de la Banque mondiale, une opinion partagée par des spécialistes d'Afrique francophone, réunis à Dakar.

Elle a estimé qu'«une transparence des informations financières exige une collaboration entre les décideurs politiques et les professionnels des finances comme les experts comptables» avec cette conclusion : «L'information financière doit aussi être disponible pour le public parce que les citoyens doivent savoir comment les ressources publiques financières de leurs pays sont utilisées.»

De son côté, la présidente de

la Fédération panafricaine des comptables (PAFA), Asmaa Resmouki, a soutenu qu'«une bonne information financière garantit l'optimisation des ressources financières qui est plus que nécessaire en Afrique».

«La réforme de la gestion des finances publiques demeure un défi important. Elle permet une affectation efficace et efficiente des ressources publiques», a-t-elle ajouté avant de relever que «cette réforme a démarré dans plusieurs pays africains mais avance à des niveaux très différents».

«La disponibilité d'informations financières claires constitue la pierre angulaire dans la mise en œuvre de la réforme de la gestion des finances publiques et elle nécessite une collaboration entre les organisations professionnelles de finances publiques et les services publics africains», a-t-elle enfin estimé.

Pour le président de la Fédération internationale des experts comptables francophones (FIDEF), Mamour Fall, «il faut un soutien des autorités politiques aux professions comptables pour garantir la transparence des finances publiques en Afrique francophone».

«Nous sommes dans un contexte économique caracté-

risé par des besoins de financements énormes et une rareté des ressources ; une information financière pertinente permettra de mesurer les performances de nos services publics», a-t-il noté.

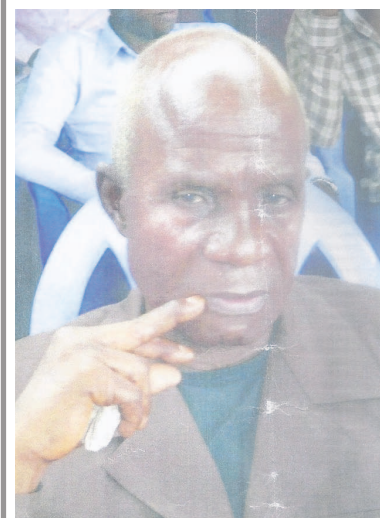
Aussi, a-t-il soutenu, «l'obligation de transparence et de rendre des comptes de la part de l'exécutif sont une nécessité pour définir des règles budgétaires claires et pour maîtriser le patrimoine de l'État».

Le ministre sénégalais de l'Économie, des Finances et du Plan, Amadou Ba, a, lui aussi, estimé que «la rareté des ressources financières exige une transparence dans la gestion des finances publiques, pour une efficacité des politiques publiques». «Une mobilisation de ressources financières sera nécessaire pour faire face aux besoins de financement du développement en Afrique francophone», a-t-il soutenu avant de souligner que «des informations financières fiables permettent également de consolider la transparence budgétaire».

«Pour accélérer la mise en œuvre de la réforme de la gestion des finances publiques en Afrique, il faudra le soutien de la société civile, des institutions internationales comme la Banque mondiale et des institutions régionales comme l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA)», a-t-il enfin suggéré.

Xinhua

NECROLOGIE



B/C Abel Rufin Ossibi (Fay), Olos Mbila Olomigna et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur père Jean François Ossibi, survenu, le lundi 23 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n° 132, rue Boundji à Talangaï (deuxième sortie nord) La date de l'inhumation vous sera communiquée prochainement.

La famille Tchimbembe et Gabio, Isidore Youlou, Gabio Malonga, Mme Tchimbembe Jeanne et enfants : Colas, Sandrine, Christel, Igor Estève, Francis, Christian et Aurélie, informent la famille, les amis et



connaissances que l'inhumation de Roger Antoine Tchimbembé, décédé le 21 novembre 2015 au CHU de Brazzaville aura lieu le mardi 1er décembre, suivant le programme ci-après : -9h00 : levée de corps au CHU de Brazzaville ; -10h00 : recueillement au domicile du défunt, sis, 1418 avenue Loutassi au Plateau des 15 ans ; -12h00 : messe en l'église Jésus Ressuscité au Plateau des 15 ans ; -14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ; -16h00 : fin de cérémonie.

COP21

Le président Denis Sassou N'Gusso à Paris pour la conférence sur le changement climatique

Le chef de l'État congolais est arrivé dimanche, en début de matinée, dans la capitale française qui accueille du 30 novembre au 11 décembre 2015, sous l'égide des Nations unies, une conférence mondiale sur le changement climatique (COP21), dont les attentes suscitées sont de parvenir à un nouvel accord pour ralentir et contenir la hausse de la température moyenne du globe à moins de 2°C. Après les rencontres successives de Kyoto, Copenhague, Durban ou Rio de Janeiro, la vingt-unième conférence de Paris apparaît, de l'avis de plusieurs observateurs, comme la réunion de la dernière chance pour tenter de sauver la planète en péril.

En effet, depuis plusieurs décennies, les scientifiques ont commencé à observer une augmentation anormale de la température sur la surface du globe, accompagnée d'une multiplication d'événements consécutifs aux conséquences dramatiques. Ils ont également observé que cette augmentation de température touche la quasi-totalité des secteurs vitaux tels que: la diversité biologique, les activités économiques, les ressources végétales et animales, la sécurité alimentaire, et même les ressources en eau.

Aujourd'hui encore, tous les experts sont unanimes pour admettre que la cause essentielle du changement climatique qui, par ailleurs a déjà fait l'objet de plusieurs débats, est l'émission croissante des gaz à effet de serre sur la surface du globe. Un défi planétaire majeur qui nécessite un ressaisissement et des actions concrètes de la part des gouvernements de tous les pays, pollueurs ou pas. C'est peut-être le sens véritable de cette conférence mondiale de Paris réunissant, à partir d'aujourd'hui, les chefs d'État et de

gouvernement de 147 pays qui plancheront sur des actions à entreprendre pour limiter l'ampleur du phénomène.

À la tête d'une forte délégation, le président Denis Sassou N'Gusso profitera certainement de cette tribune pour rappeler à la face du monde, le combat engagé par son pays, depuis de longue date, pour la préservation de la nature et ses écosystèmes. Malgré, en effet, le fait que la forêt primaire couvre les deux tiers de l'étendue du territoire, le Congo ne cesse d'aménager des parcs animaliers et des

unités de réserves forestières. À cette conférence de Paris, le pays s'attendra, indubitablement, à une reconnaissance de la communauté internationale pour les efforts consentis quant à la préservation de ses forêts, mais aussi de sa biodiversité.

Le Congo a mis en œuvre le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) dont la finalité est de réaliser le planting d'un million d'hectares de forêt artificielle en dix ans, une opération destinée à accroître le domaine forestier. Pourtant, son couvert représente plus de 11% de forêts vierges du Bassin du Congo, l'un des «poumons verts» de la planète qui, si l'on n'y prend garde, pourrait être menacé par l'activité humaine. Le cas des forêts Amazoniennes et Indonésiennes en

sont des parfaites illustrations. L'enjeu de la vingt-unième conférence sur le changement climatique est crucial, puisque son objectif est d'aboutir à un accord international contraignant. Il vise également à limiter les émissions planétaires de gaz à effet de serre, de manière à demeurer de 450 ppm (parties par million), considérées comme seul déterminant à ne pas dépasser les 2°C d'augmentation des températures.

En attendant l'ouverture de cette conférence, l'humanité retient son souffle et espère que les questions du financement et du fonctionnement des mécanismes destinés à atténuer la destruction des écosystèmes forestiers, feront l'objet d'après négociations au cours des débats à cette COP21.

Valentin Oko

SIDA

Le nombre d'adolescents morts a triplé depuis 15 ans

Un rapport de l'Unicef rendu public, vendredi, fait état de cette forte mortalité chez les adolescents.

L'étude souligne que la plupart d'entre ces adolescents ont contracté la maladie lorsqu'ils étaient bébés. « Parmi les personnes infectées par le virus du sida (VIH), les adolescents sont le seul groupe pour lequel les chiffres de la mortalité ne diminuent pas », affirment les auteurs du rapport. « La plupart des adolescents qui meurent de maladies liées au sida ont contracté le VIH quand ils étaient bébés, il y a 10 ou 15 ans, quand moins de femmes enceintes et de mères séropositives avaient accès à un traitement antirétroviral pour empêcher le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant », précisent-ils.

Le texte indique que parmi les adolescents de 15 à 19 ans, 26 nouvelles infections se produisent toutes les heures. Et, la moitié des deux millions d'adolescents séropositifs, de cette tranche d'âge, se trouvent dans seulement six pays : l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, l'Inde, le Mozambique et la Tanzanie, relève l'étude.

« En Afrique subsaharienne, la région avec le plus fort taux de personnes infectées, les filles sont beaucoup plus touchées: sept sur dix nouvelles infections chez les 15 à 19 ans concernent des filles », souligne le rapport de l'Unicef. Il note que parmi les 2,6 millions d'enfants de moins de 15 ans séropositifs, seul un sur trois est sous traitement. Ce qui explique le fait que le sida soit la première cause de décès chez les adolescents (de 10 à 19 ans) en Afrique, et la deuxième pour les adolescents du monde entier.

Nestor N'Gampoula

A Abuja (Nigéria), l'Uémoa et la Cédéao ont évalué l'état d'avancement des chantiers de convergence des politiques et stratégies d'intégration

Il ressort de cette réunion, une évaluation du chemin parcouru dans le processus de mise en œuvre des chantiers communs d'intégration ; une parfaite exécution des instructions données par les chefs d'institution dans le cadre du secrétariat technique conjoint; un excellent état de mise en œuvre du tarif extérieur commun, qui a déjà engendré un impact sur la mise en exploitation des postes de contrôle juxtaposés ; la programmation du Programme indicatif régional - 11e FED, l'éducation, la révision du code des douanes et enfin la mobilisation du financement du programme communautaire de développement. Cette étape fait partie du processus devant conduire de la Cédéao des Etats vers la Cédéao des peuples, telle que prônée par la Vision 2020 des Chefs d'Etat et de gouvernement.

Afrique centrale – Défense & sécurité

Du 5 au 16 octobre 2015, une trentaine de militaires originaires du Congo, du Tchad et du Gabon ont participé à un stage international de combat en jungle organisé au Centre d'aguerrissement outremer et étranger (Caome), situé à 20 km de Libreville (Gabon).

Ce module est un des 180 stages proposés par les éléments français au Gabon (EFG). Le 1er septembre 2014, les EFG sont devenus un pôle opérationnel de coopération (POC) régionale sur le modèle des éléments français au Sénégal (EFS). Ainsi, tout en restant un point d'appui opérationnel et logistique, ils accompagnent les pays de la Communauté des Etats Economiques de l'Afrique Centrale (Cééac) et le Rwanda dans le renforcement de leur sécurité collective et de leurs capacités de maintien de la paix.

Laurent Fabius a remis les clés à Figueres

La COP21 s'ouvre ce 30 novembre. Pendant 12 jours, les représentants de 147 pays vont débattre sur les mesures à prendre en vue de limiter le réchauffement climatique à +2°C à l'horizon 2100

Cette initiative passerait par la réduction des émissions des Gaz à effet de serre (GES), car la communauté internationale, sous l'égide du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), reste persuadée que ce réchauffement est d'origine anthropique, c'est-à-dire quasi exclusivement liés aux activités humaines.

Le 28 novembre, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, futur président de la COP21, a remis symboliquement les clés à la secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC), Christiana Figueres. Appelé « zone bleue », le Centre de conférence sera désormais sous la gestion des Nations unies et la sécurité assurée par les gardes bleus onusiens. Laurent Fabius et Christiana Figueres ont en-

suite visité le site de la COP21 au Bourget où ils ont tenu une conférence de presse. Ils ont réaffirmé l'impartialité de la présidence française et une recherche de compromis. Le but étant d'avoir un accord le 11 décembre, a indiqué Laurent Fabius. Il estime qu'un document est à la portée des négociateurs même si rien n'« est encore acquis ». Il a souligné que c'est la manifestation diplomatique la plus vaste jamais organisée en France.

Christiana Figueres a relevé que c'est la première fois, dans l'histoire, qu'autant de pays ont présenté leurs contributions pour lutter contre les changements climatiques. Au total, 183 pays, soit 95% des émissions de GES, qui ont publié leurs feuilles de route de réduction des GES.

Le président français, François Hollande, le futur président de la COP21, Laurent Fabius et tous les chefs d'État et de gouvernement seront accueillis par le secrétaire général de l'ONU à l'ouverture de la Conférence, le 30 novembre, afin d'insuffler un élan politique. Puis ils laisseront la place aux négociations, d'abord au niveau technique puis ministériel. Les allocutions des 147 chefs d'État sont atten-

dues. Dans la foulée, les négociateurs des 195 pays tâcheront de réduire les options dans un texte de pré-accord élaboré en octobre à Bonn en Allemagne, pour rendre leurs copies, le 5 novembre à Laurent Fabius. Au cas où leur travail n'est pas concluant, le président de la COP21 essaiera de « faciliter les compromis », en « écoutant chacun » et en préservant « un haut niveau d'ambition ». C'est autour de ces trois notions que l'on pourra bâtir un succès. Il est à notre portée mais il n'est pas encore acquis », a-t-il dit. Laurent Fabius va se battre pour conclure un accord « différencié, universel, juridiquement contraignant, durable, dynamique et [...] juste », a-t-il martelé.

Plus de 40 000 participants sont attendus, 20 000 visiteurs accueillis dans les espaces Générations Climat, 20 000 personnes accréditées pour le centre de conférence, plus de 3000 journalistes accrédités, 196 parties représentées (195 pays + l'Union européenne), 117 organisations pour la mise en place de l'espace dédié à la société civile.

N.Nd.

La langue française aura sa place dans les négociations

A l'occasion de la COP21 qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre à Paris, en présence de près de 150 chefs d'Etat et de gouvernement, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la France vont promouvoir l'usage de la langue française dans les négociations internationales, selon un communiqué.

En tant que pays hôte de la négociation, la France a tenu à ce que le français ait toute sa place. Les règles des Nations unies le lui permettent. Ainsi, les plénières et les principales salles de négociations vont disposer d'un système d'interprétation dans toutes les langues officielles des Nations unies.

Pendant les réunions informelles, la France et l'OIF ont décidé de mettre en place un dispositif innovant d'interprétation et de traduction en français, à la disposition des délégations, en particulier celles représentant les Etats-membres de la Francophonie du Sud, a-t-on appris.

A travers ce dispositif, 9 interprètes (en simultanée et en consécutive) seront au service des délégations francophones pendant les douze jours de la conférence. Par ailleurs, la signalétique sur le site du Bourget, tout comme le site internet de la Conférence, sont intégralement en français et en anglais.

N.Nd.



MUCODEC PORT INTEGRE LA CLM TCHIKOBO

Sociétaires du Port,

*A partir du 7 Décembre 2015, la MUCODEC PORT intègrera la **Caisse Locale MUCODEC TCHIKOBO**, sise avenue Charles De Gaulle, à l'hôtel Elais, Pointe-Noire.*

N'attendez plus, profitez de votre nouvel espace, plus convivial et moderne, offrant de meilleures conditions d'accueil !

Encore plus proche de vous!



TRIBUNE LIBRE

La gestion responsable de l'eau et de l'environnement : les voies du progrès

La 21^e Conférence des Parties (COP21), qui a lieu du 29 novembre au 11 décembre 2015, au Bourget, en France, cherche à limiter par un accord contraignant, le réchauffement climatique mondial à 2 °C d'ici 2100. Pour s'adapter à cette nouvelle norme, chacune des 147 Parties révisera ses objectifs du millénaire pour le développement en matières d'eau, d'assainissement et d'environnement durable et s'engagera à les respecter sous peine de sanctions.

1- De la révision des objectifs stratégiques pour le développement durable : le Congo qui y participe, a vu ses émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, passer de 0,72t CO2/habitant/an en 2000, à 1,1t CO2/habitant/an en 2015. Il s'engage de les réduire de 48% en 2025, au prix de 3.700 Mds de FCFA, et à 55% en 2035, en développant 70% des énergies renouvelables dès 2025, et 80% en 2035, au détriment des énergies carbonées actuelles. Il poursuivra les objectifs contenus dans son Plan National de Développement, pour améliorer l'accès des ménages à un meilleur assainissement (10,2% en 2006 à 100% en 2015) et à l'eau potable (48,5% à 100%). Le budget pour l'assainissement est de 11 742,47 millions de FCFA pour construire 6 450 nouvelles latrines familiales, 360 latrines publiques et autres infrastructures. En milieu urbain, il fut prévu que l'accès à l'eau potable passerait de 47% en 2006 à 90% en 2015, et en milieu rural, de 16% à 75%. Plus de 350 Mds de FCFA furent investis pour construire et renforcer les ouvrages d'adduction d'eau, améliorer la gouvernance et le contrôle qualitatif et quantitatif de l'eau, moyennant un Contrat d'objectif Etat-Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) pour des maigres résultats.

2- Des résultats : le pourcentage des bacs de voirie publique est passé de 6,1% à 1,9%, alors que 22,6% des ménages seulement utilisent le système commode d'évacuation des déchets, contre 59,9% qui les déposent dans la nature, 11,4% qui les brûlent et 5,2% qui les enfouissent dans le sol. En milieu urbain seulement 9% de ménages disposent de latrines type fosses septiques et 0,5% de ménages en milieu rural. Le taux d'accès à l'assainissement est passé de 10,2 % en 2006 à 44,9 % en 2012. Les investissements en assainissement représentent 0,5% du PIB, alors que le coût du non accès à l'assainissement pour l'Etat est de 1,1% du PIB/an (Water and Sanitation Program, 2012). Les ménages ayant l'accès à l'eau potable ne sont passés que de 48,5 % en 2006 à 76% en 2014. En milieu urbain, ces taux ne sont passés que de 47 % à 72%, et en milieu rural, de 16% à 47%. Ces résultats contrastent avec les ressources disponibles.

3- Des ressources en eau : avec un potentiel de 88.196 m³/an/habitant, le Congo est un pays à ressources pléthoriques en eau. Les bassins du Congo et du Kouilou-Niari offrent des ressources en eau douce de 1.588 Mds de m³/an, dont seulement 0,13% satisfont les besoins domestiques (69%), industriels (22%) et agricoles (9%). L'offre d'eau potable sous canalisation est sous le quasi monopole de la SNDE (1967), organisme public qui partage ce marché, depuis 2013, avec la Société Auxiliaire de Distribution d'Eau, filiale de la société française Veolia, chargée de rénover la tuyauterie et de réaliser près de 33.000 branchements et 43 bornes-fontaines, et avec la société brésilienne ASPERBRAS, qui alimente en eau potable 2.000 villages avec 4.000 forages. Le réseau national compte 149,4 km de réseau primaire et 849,3 km de réseau secondaire. En 10 ans, son extension n'a progressé que de 18,55% seulement, alors que la population croît au rythme de 3,3% l'an en moyenne. Le taux de raccordement à Brazzaville n'est que de 36% contre 40% à Pointe-Noire pour une desserte respectivement de 78% et 70%.

4- De la précarité en eau et en assainissement : la production totale d'eau potable est passée de 44.103,8 103m³ d'eau en 2006 contre 53.010,6 103m³ en 2012. Dans ces volumes, 75,70% sont vendus et 24,30% sont perdus en 2006, contre 76,29% vendus et 23,71% perdus en 2012. Les pertes sont liées à la vétusté des équipements et des installations, aux actes de vandalisme sur le réseau, aux fréquentes coupures d'électricité et aux comportements délictueux des agents. En 2012, la SNDE a produit 171.726 m³/jour à Brazzaville pour un déficit de 41,13%. L'usine du Djoué fournit 1.500m³ et celle de Djiri1, avec une capacité nominale de 3.000 m³/j, accuse un déficit de 40%. Djiri2, avec 5250m³/h, présente un déficit de 71,43%. À Pointe-Noire, 23 forages d'une capacité de 2.780 m³/h chacune, produisent 55.600 m³/j au total et accusent un déficit de 40%. Par conséquent, la population s'approvisionne encore en eau des puits artisanaux (3,3%), de pluie (2,3%), des cours d'eau et des sources non aménagées (17,1%). Les tarifs administrés de l'eau potable sous canalisation ne couvrent pas le coût de revient de la production, sans le concours financier de l'État. Mais, ce dernier respecte rarement ses engagements.

En 2014, le projet sur l'inventaire et la cartographie des points d'eau, a recensé 1.556 points d'eau, répartis sur 796 localités dont 10% sont en construction et 22% en arrêt. Les 68% points en activité, sont pollués par l'ammonium à 41,90%, les nitrites 2,73% et les nitrates 29,69%. La pollution bactérienne par contamination fécale touche 99,66% des puits. Les normes de contrôle et de surveillance de la qualité de l'eau et d'assainissement sont loin d'être effectives.

Ainsi, l'offre et la demande d'eau potable sont en déséquilibre dans un environnement de moins en moins sain, malgré l'abondance des ressources. La précarité de la population qui en résulte, engage la responsabilité sociétale des acteurs. Elle invite les entreprises à se centrer sur leur cœur de métier, et l'Etat à respecter ses engagements, afin qu'une gestion par objectif assure un service de qualité et garantisse une eau salubre et un environnement sain aux générations futures.

Emmanuel OKAMBA
Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

COP21

« Penser globalement pour agir localement », prône le RDHD

Le Réseau développement humain durable (R.D.H.D), a organisé en son siège social à Pointe-Noire Congo - Brazzaville, sous la férule de son coordonnateur interafricain, Écologiste-Chercheur : Majep Obama, un Focus group sous le thème : «The climate change, it's time for decisions now » en lien avec la Conférence des Parties, dite COP 21 de la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tiend à Paris en France, du 30 novembre au 11 décembre 2015.



La forêt de Dimonika dans le Kouilou crédit photo»Adiac»

Selon le RDHD, les changements climatiques ont déjà et continuent à produire des conséquences incommensurables sur le village planétaire : Terre, qui sont de caractère : humanitaire dont : Tremblements de terre (séismes), sécheresse, inondations ; insécurité alimentaire, sans omettre la disparition des glaciers ...

Alors que les pays de la corne de l'Afrique sont les plus vulnérables. Le maintien de la biodiversité étant une thématique nécessaire du développement durable avec ses trois composantes : la diversité génétique, la diversité spécifique et la diversité éco systémique, le RDHD s'articule sur la réserve biosphère, avec l'intégration des communautés animale et végétale, en vue d'une utilisation présente et future, dont le design environnemental s'impose.

Les membres du RDHD sont conscients des informations de nature scientifique, technique et socio-économique édictées par l'Intergouvernemental Panel on Climate Change (IPCC) détenteur du Prix Nobel de la Paix en 2007, qui sont des stratégies d'adaptation et d'atténuation, auxquelles le Village planétaire est interpellé, et avec lesquelles lesdits membres du Réseau font leur cheval de bataille dans le cadre de la sensibilisation sur le réchauffement planétaire.

Il faut relever en passant que les Forêts du Bassin du Congo regorgent des vastes étendues interconnectées de forêts tropicales humides, grande réserve de puits de carbone, des énormes faune et flore variées, en somme, régulent l'H₂O et le CO₂. Elles jouent un rôle essentiel dans la régulation en climat et offrent un moyen rentable de réduire le Gaz à effet de serre (GES) à l'échelle mondiale.

En faisant recours à notre thème du Focus group ci-dessus indiqué, nous disons que la COP 21 doit faire le cap en matière de financement structurant tout en créant des start-up dans une intelligence économique, afin d'éradiquer l'extrême pauvreté en Afrique, conformément aux Objectifs du développement durable (ODD) du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) de son Plan "B".

Le maintien des grands équilibres écologiques qui incombent les forêts, les climats, les diversités biologiques, la réduction des risques et de la prévention des impacts environnementaux, préservent le Village planétaire qu'est le Monde humain, animal et végétal.

«Penser globalement, pour agir localement !.

Hervé Brice Mampouya



Découvrez Paris avec **FLYPARIS**

Réservez uniquement en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

Comment bénéficier ?

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Tapez le code « FLYPARIS » dans le cadre « **code promo** »
- Voyagez avant le **15 décembre 2015**
- Au départ de Kinshasa, Pointe-Noire ou Brazzaville
- A destination de Paris. Uniquement en aller/retour

Informations et Réclamations : ecommerce@flyecair.com

MTN Congo, sacrée Meilleure Entreprise des télécommunications au Congo

Dans plusieurs pays d'Afrique, la recherche d'une croissance économique soutenue et la lutte contre la pauvreté ont inspiré l'élaboration et la mise en œuvre des Documents de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (DSCERP), ainsi que des Plans Nationaux de Développement (PND). En République du Congo, ceux-ci ont relevé le rôle majeur du secteur privé dans la diversification de son économie.

C'est ainsi qu'en 2014, une directive du Président de la République, SEM Denis Sassou N'Guesso, fait obligation aux décideurs de soutenir le secteur privé congolais, pour la promotion de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté. Au cours de la même année, cette directive a suscité un forum qui a permis de mettre en lumière, la question de la création de richesses et de la stimulation de la croissance économique nationale. C'est dans ce contexte que la société MTN Congo exerce son activité au Congo où il s'investit depuis plus d'une dizaine



d'années dans le secteur des télécommunications. Créateur d'emploi, MTN Congo œuvre tous les jours pour une dynamique d'excellence dans son business, d'une part, mais aussi en vue de continuer à pourvoir des emplois directs et indirects à la population active congolaise

C'est dans cette optique que la direction générale de l'économie et l'Association IDEE l'ont primée au cours du Forum et Trophées d'excellence des entreprises congolaises (FOTEEC) comme meilleure entreprise

dans le secteur des télécommunications.

MTN Congo tient en effet depuis quelques années le leadership dans la téléphonie mobile au Congo. En recevant le trophée, le Directeur général de MTN Congo, Djibril Ouattara a déclaré que cette distinction était « une invitation à redoubler d'efforts ».

La cérémonie qui a permis de nommer une douzaine d'entreprises et d'acteurs économiques s'est déroulée le 18 novembre dernier à l'hôtel Radison Blu de Brazzaville, en présence des dizaines de personnalités du monde des affaires. Organisés par la Direction générale de l'Economie du Congo et l'Association Idée, sous le patronage du Ministre du Plan et de l'Intégration, Léon Raphaël MOKOKO, ces trophées ont eu pour but de reconnaître et de distinguer les entreprises qui excellent dans leur secteur d'activités.

Expliquant l'originalité de cette initiative, les organisateurs du forum ont déclaré qu'il s'agit d'encourager les entreprises installées au Congo, à l'excellence, dans un contexte économique national fortement tributaire des enjeux mondiaux caractérisés entre autres par l'instabilité et la compétitivité. L'objectif est également, ont-ils soutenu, « de promouvoir la création d'entreprises et la diversification de l'économie nationale et primer les meilleurs entrepreneurs ».

Et à cette première édition, MTN



Congo a été distinguée dans le secteur des télécommunications. La société ne fait ainsi que confirmer son leadership constaté depuis quelques années dans son secteur d'activité. Avec plus de 2 millions d'abonnés au Congo, MTN Congo est installée même dans les coins les plus reculés de la république. D'après les données de l'entreprise, 476 localités et villages du Congo sont connectés au réseau MTN Congo qui réalise à ce jour un taux de couverture de 80%. Des progrès qui ne laissent pourtant pas les agents de cette société dormir sous leurs lauriers. Bien au contraire, a dit Djibril Ouattara, c'est une nouvelle interpellation au travail. « C'est une invitation pour nous à redoubler d'efforts, afin que nous continuons à satisfaire les parties prenantes de notre entreprise », a-t-il.

Dès sa prise de fonction en qualité de CEO en septembre dernier, Djibril Ouattara avait annoncé d'importants investissements pour améliorer les services auprès de la clientèle de plus en plus exigeante. Il avait mis en avant son engagement à poursuivre le développement des opérations dans l'installation de nouveaux équipements qui s'adaptent avec la 2G et la 3G. De la téléphonie mobile à la fourniture internet, MTN Congo a

atteint un niveau de services très intéressant.

D'ailleurs, en exultant pour ce prix, Christianie DJIMBI, Corporate Communication Specialist de MTN Congo, a indiqué que l'entreprise décernait ce trophée à tous ses abonnés, expliquant que « cette reconnaissance est le résultat des efforts de tous les MTNers qui œuvrent tous les jours pour élever plus haut la marque MTN et offrir à leurs clients un nouveau monde entièrement digital afin d'illuminer encore plus leur vie ». Dans la foulée, elle en a profité pour « demander à tous ses collègues leaders de s'engager, avec plus de dynamisme, pour le développement de leur entreprise ».

Par ailleurs, les actions sociales réalisées au bénéfice des communautés du Congo ne passent pas inaperçues. Un Centre de Santé pour Retraités, un projet d'implémentation de 1000 bibliothèques ou la connexion à l'internet de certaines facultés et établissements supérieurs de l'université Marien Ngouabi, etc... font un autre visage, plus humain, de MTN Congo. Des actions sociales souvent amplifiées lors des 21 Days of Y'ello Care au cours desquels les agents de MTN consacrent un peu plus de leur temps et d'énergie hors de leurs bureaux pour servir leurs concitoyens.

Filiale du groupe sud-africain MTN, la nommée de FOTEEC est née en décembre 2005 de Libertis qui existait déjà au Congo depuis six ans. Avec un capital de 11 milliards, MTN Congo réalise de gros investissements pour le développement de son réseau et la modernisation de son équipement. Des investissements qui ont largement dépassé 50 milliards de francs CFA. La société emploie près de 300 agents dont 260 Congolais. Derrière la marque MTN Congo, plus de 10.000 personnes trouvent indirectement et régulièrement un emploi.

MTN, Everywhere you go!



COP21

L'Ifc célèbre l'évènement autour de plusieurs performances

Prélude à l'ouverture de la vingt-unième conférence des parties de la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique qui se tient du 29 novembre au 11 décembre prochain à Paris, en France. L'Institut Français du Congo (IFC) à l'instar des autres Instituts français réuni en réseau a organisé le 27 novembre 2015 à l'Ifc les « 24h du climat » performance sous le thème « Art urbain et climat ».

Des artistes congolais ont réalisé des performances en danse, percussions, slam, arts visuel, peinture et d'autres surprises au programme.

Dès 10 heures, le public était au rendez-vous pour suivre les performances artistiques qui se sont déroulées sur le parvis, dans le hall et dans la salle Gide. Ces performances ont donné lieu aux photos et vidéos, elles seront envoyées à Paris, en France afin de monter un film qui sera diffusé au Bourget le 5 décembre prochain.

Au cours de ces performances, les artistes ont démontré la fabrication d'un camion en carton, ce véhicule qui pollue la ville tout au long de la journée sur lequel on peut lire pollution, danger, toxic, gaz à effet de serre, CH4 etc. Ces derniers ont érigé une forêt artificielle dans le hall de l'Institut français du Congo et, ont réalisé une toile symbolisant la forêt et la lecture des poèmes. Ces artistes ont animé une conférence de presse au cours de laquelle ils ont parlé du danger du réchauffement climatique et, ils ont esquissé quelques solutions. Le réchauffement climatique est lié au gaz à effet de serre, au dioxygène



Les artistes fabriquent un camion en carton

de carbone, au charbon, au pétrole, aux sachets, au méthane, au protoxyde d'azote, de réfrigération, de la déforestation et bien d'autres.

Ces éléments contribuent à la destruction de la couche d'ozone. Pour eux, l'homme est responsable de toutes ces catastrophes, ce dernier doit avoir une prise de conscience

car, cette prise de conscience reste une bonne arme. « Si nous restons spectateurs et non acteurs, la terre pourrait sombrer dans un coma, il faut agir ».

Ce combat ne concerne pas seulement le gouvernement mais aussi la population qui doit prendre conscience sur les inconvénients de ce phénomène

d'où elle doit être sensibilisée, informée et éduquée quel que soit l'endroit où elle se trouve. Par ailleurs, le gouvernement doit amener tous les mois des

à cause de l'exploitation excessive du bois. Le climat entre dans ces déboires et on se plaint de la canicule. Sauvegardons l'écosystème ».

Le gouvernement doit également animer des conférences, des colloques dans des établissements scolaires et dans les universités. Il doit également insérer dans le programme scolaire le chapitre réchauffement climatique. Des chaînes de télévisions et de radios doivent aussi animer des émissions qui parleraient du réchauffement climatique. Par ailleurs les villes et les villages doivent aussi être inondés par des affiches et des banderoles du réchauffement climatique.

Un concert a précédé l'évènement

Le concert a été livré le 25 novembre à la cafétéria de l'Institut français du Congo par les groupes El Jazz, quartet et venubasa. Les styles « afro jazz » et les compositions de ces groupes rythmées entre cuivres et percussions ont donné le tempo de cette longue soirée. Les animateurs de jazz et mélomanes de tous ces genres musicaux ont pris d'assaut la cafétéria de l'Institut français du Congo le mercredi en soirée.

Rosalie Bindika

DÉFILÉ DE MODE

Une première édition en faveur des enfants vulnérables

Winner Dimixson perfection a organisé le 26 novembre à l'Institut français du Congo, sa première édition de défilé de mode dénommée « purity Age » destinée aux enfants atteints du cancer, du VIH/sida et aux enfants réfugiés. La cérémonie s'est clôturée par la remise des fournitures scolaires et des jouets à cette couche en détresse.

Initié par Laure Théodora Dimixson, enseignante à l'Université Marien Ngouabi,

créatrice de mode, peintre et écrivaine, ce défilé de mode est «exceptionnelle» car, le concept « purity Age » signifie la pureté qui réside dans l'enfance d'où, dans chaque en-



Laure Théodora posant avec les mannequins

fant vit un saint. « Nous avons ciblé des enfants vénérables et non vulnérables dont l'âge varie de 0 à 17 ans et ceux qui ont été les meilleurs élèves au titre de l'année scolaire 2014-2015. La sélection a été faite par des ONG et des instituts », a indiqué l'initiatrice.

Les étudiants et étudiantes de l'université Marien Ngouabi, précisément ceux de la Faculté des Sciences et techniques de la Communication ont été les plus nombreux à participer à ce défilé de mode, a-t-on constaté. Ces participants étaient habillés en jupe, en robe, en chemise, en robe de soirée, ensemble avec du tissu africain, Bazin en soie. En effet, la particularité de ces créations a indiqué l'initiatrice, est que chaque habit a une appellation « Nous avons des noms comme : Jésus reviens bientôt ; Jésus christ est seigneur; hommage à mes parents », a-t-elle précisé.

Plusieurs couturiers ont contribué à la réussite de

cette cérémonie vestimentaire. « J'ai travaillé avec des mannequins professionnels dans la réalisation de toutes ces créations », a indiqué Laure théodora Dimixson. Pour elle, les fonds collectés lors de la vente des billets leur ont permis d'acheter des fournitures scolaires et de réaliser l'évènement. Elle a remercié le bon Dieu qui était son sponsor officiel. « Le divin n'échoue jamais, il franchit les limites », a confié Laure Théodora

Appréciant l'initiative, l'un des parents de ces enfants pense que ce geste est louable, il nécessite d'être encouragé et salué par des gens de bonne volonté.

Notons que Laure Dimixson lutte par ailleurs contre la violence faite aux enfants. Elle a lancé un appel de soutien et interpellé les parents à ne jamais spolier l'enfance car, l'enfant à des droits. « Je suis la voix des sans voix », a-t-elle conclu.

R.B.



PROMO

GAGNEZ UN BAR PRIMUS



COLLECTIONNEZ **6** CAPSULES AVEC ETOILE



ET GAGNEZ UN BAR PRIMUS AVEC TOUT SON EQUIPEMENT

**Du 26 Octobre 2015 au
15 Janvier 2016**

De nombreux autres lots à gagner, regardez sous votre capsule.

* Attention!!! Bar à gagner par tirage au sort.

NECROLOGIE

Guy-Gervais Kitina, Rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Jean Roger Kitina, Rufine Kandza-Kitina, Anastasie Bant-simba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère cadet et enfant, Brice Marcel N'landou survenu le

samedi 21 novembre 2015 à l'hôpital de Makélékélé des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana Texaco-tsiémé (Talangai).

La date de l'inhumation est fixée au mercredi 2 décembre à Brazzaville.

La direction générale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble de son personnel, le décès de Fernand Eynet Cou, agent SNPC à la DGAFC.

Décès survenu le 23 novembre 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 1688, rue Albert Mampiri Batignoies.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2015

La Direction Générale



Stanislas Okassou, Paule Vianne Mouelé, Fiston Eborandoko, Thiti Françoise Eborandoko, Guy Olala, Teddy Olala, Hortense Obambi et Stella Obambi informent les parents, amis et connaissances, particulièrement des villages Oyoué I, II et III dans le district de Makoua le décès de leur sœur et cousine nommée Claude Bertille Semellé Eborandoko survenu le 19 novembre 2015 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n° 104 de la rue Mon Pays à Talangai Brazzaville. Référence : arrêt Manguier sur la rue Ndolo.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 décembre à Brazzaville.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

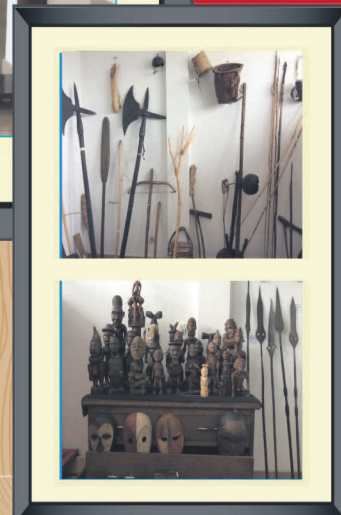
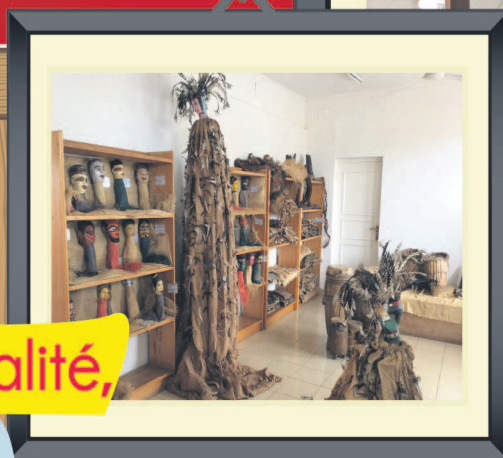
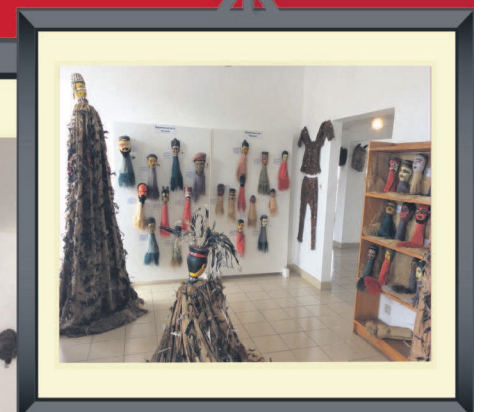
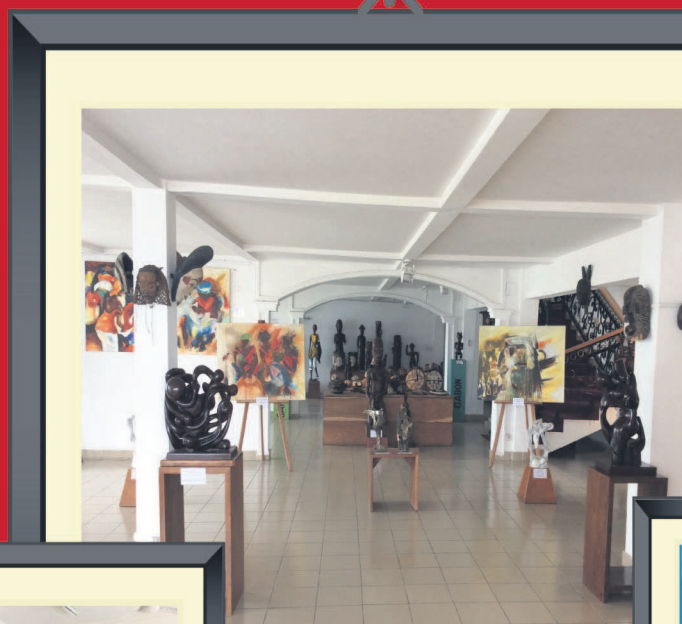
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

DISTINCTION

In Koli Jean Bofane, lauréat 2015 du « Prix des cinq continents »



Visuel roman Congo Inc (DR)

Les distinctions littéraires s'accumulent pour l'écrivain In Koli Jean Bofane. La dernière en date, celle du jury du Prix des cinq continents de la Francophonie, présidé par l'écrivain Prix Nobel de littérature, Jean-Marie Gustave Le Clézio, pour son roman Congo Inc. le testament de Bismarck (Éditions Actes Sud).

Pour le jury, ce prix est une récompense faite à « *un roman étonnant, une sorte d'encyclopédie du Congo, d'un humour tour à tour tendre et féroce, satirique et burlesque sur un sujet inédit : l'Afrique vue par un pygmée géant...* ». Cet ouvrage figurait dans la présélection proposée par le comité de lecture du Congo, l'association Culture Elongo, des dix romans finalistes au Prix des cinq continents de la Francophonie. N'eût été l'annulation des festivités à Bamako, le comité de lecture du Congo aurait été représenté par Omer Massoumou.

Le 18 novembre, l'écrivain congolais de RDC résidant en Belgique avait reçu le « Prix littéraire des bibliothèques de la ville de Bruxelles 2015 », organisé depuis 1995 par « les Amis des bibliothèques de la ville de Bruxelles » et doté d'une récompense de 2.500 euros. Dix ans après, le roman Congo Inc. Le testament de Bismarck a été retenu pour récompenser l'enfant terrible de la littérature de Kinshasa. Le roman narre l'histoire du

jeune Isookanga, pygmée ekonda, qui piaffe dans son village de la forêt équatoriale où un vieil oncle prétend régir son existence. Depuis qu'il a découvert Internet et les perspectives d'enrichissement immédiat que promettent mille variantes de la mondialisation, il n'a plus qu'un objectif : planter là les cases, les traditions, la canopée millénaire et le grincheux ancêtre pour monter à Kinshasa faire du

« un roman étonnant, une sorte d'encyclopédie du Congo, d'un humour tour à tour tendre et féroce, satirique et burlesque sur un sujet inédit : l'Afrique vue par un pygmée géant... »

business. Il débarque donc un matin dans la capitale, trouve l'hospitalité auprès des enfants des rues et rencontre Zhang Xia, un Chinois qui fait commerce de sachets d'eau potable et dont il devient l'associé. L'avenir est à lui ! Pendant ce temps, à Kinshasa et ailleurs, le monde continue de tourner moyennement rond : des seigneurs de guerre désœuvrés aux pasteurs vénaux, des conseils d'administration des multinationales aux allées

du Grand Marché, les hommes ne cessent d'offrir des preuves de leur concupiscence, de leur violence, de leur bêtise et de leur cynisme. Qui sauvera le Congo, spolié par l'extérieur, pourri de l'intérieur ? L'innocence et les rêves, les projets et la solidarité. La littérature, bien sûr, quand elle est comme ici servie par un conteur hors pair, doté d'un humour caustique et d'une détermination sans faille.

In Koli Jean Bofane a choisi l'exil pour exercer son métier. C'est en 1993 qu'il quitte son Congo natal pour la Belgique. En 1996, il publie Pourquoi le lion n'est plus le roi des animaux aux Éditions Gallimard Jeunesse qui lui vaudra le Prix de la critique de la Communauté française de Belgique. En 2000, il publie Bibi et les Canards, et en 2008, Mathématiques congolaises aux Éditions Actes Sud. Ce dernier ouvrage lui vaudra le Prix littéraire de la SCAM en 2009 ainsi que le Grand prix littéraire d'Afrique noire la même année.

On relèvera que la photo qui illustre la couverture de Congo Inc est signée de Kiripi Katambo. Elle est visible actuellement à la Fondation Cartier à Paris dans le cadre de l'exposition Congo Kitoko (Beauté Congo). L'auteur est décédé en août dernier à Kinshasa. Un bel hommage posthume en mémoire de cet artiste photographe de grand talent.

Antoine Daniel Kongo

CHRONIQUE

Notre Art de vivre menacé

Le monde libre est en deuil, en effet la série d'attentats perpétrés çà et là à travers la planète terre nous ramène quelques siècles en arrière et conduit même certains à évoquer la guerre dite des croisades du Moyen âge.

Attentats perpétrés au Liban, en Irak, sur un avion de ligne russe au-dessus du Sinaï et tout récemment devant le stade de France, sur une terrasse de café et dans une salle de spectacle dans Paris, ville des lumières etc..

Ces hommes et femmes tombés, victimes de la terreur n'ont eu pour caractéristique commune que le seul tort de vivre dans un monde libre, devrions-nous pour autant nous incliner devant le péril barbare qui menace notre art de vivre dans la paix et le foisonnement de la diversité ?

Comment comprendre qu'à la veille d'un week-end de repos sûrement bien mérité, des êtres humains, fondamentalement libres aient payé de leur vie, qui, attablés à une terrasse de restaurant, qui, passionnés de sport au Stade de France ou de world music au Bataclan, simplement parce qu'ils célébraient la vie à la française qui selon une définition de notre humanité devrait s'identifier à celle de tout le monde libre, en une vision d'un monde multicolore, donc multiraciale.

Le Bataclan, affectueusement surnommé le « Bata » sur le boulevard Voltaire, construit en 1865 est ce haut lieu de la culture, symbole de la mixité sociale et à l'avant-garde de la musique world dans les années 80, qui nous rappelle que les terroristes en y faisant autant de morts s'en sont pris à ces valeurs autour desquelles se retrouvent plusieurs cultures considérées comme une extrême richesse et illustrant le monde libre.

Notre monde libre à l'unisson continuera d'honorer partout des valeurs que ces barbares veulent détruire à tout prix, ces valeurs parmi lesquelles la tolérance mutuelle et le respect d'autrui qui doivent demeurer partout, et c'est à nous tous, qu'il incombe de ne pas succomber à la peur et de combattre le fléau du mal et des semeurs de mort.

Il est impératif de nous mobiliser partout au-delà de nos différences et pour sauvegarder ces valeurs. Il y a eu certes des alertes, l'on a fustigé le sacro-saint principe des droits de l'Homme assimilé à du laxisme qui permet des excès, le boom démographique de l'Afrique qui dans son ensemble a dépassé le milliard en 2010 et dont l'Europe a toujours redouté l'invasion migratoire, encouragée par sa dépopulation et son vieillissement, mais la réalité terroriste qui veut se servir de la religion d'islam et aussi des flux migratoires dépasse toutes prévisions dévastatrices.

Il faut peut-être rappeler que l'islam est la seconde religion après le christianisme et que si cette dernière décline, la première progresse très rapidement.

Il faut donc imaginer la plus grande hécatombe que susciterait l'instrumentalisation par les djihadistes d'une plus grande population de musulmans, car ces derniers n'ont qu'un seul objectif, conquérir l'Europe et la coloniser par l'islam, comme réponse cinglante au colonialisme européen des XIX^e et XX^e siècles.

Il faut également déplorer que l'assimilation « et l'intégration » si chers aux français n'aient point donné les résultats escomptés et ont même plutôt favorisé dans le pays une certaine forme de balkanisation qui a fourni des viviers aux terroristes.

La cybercriminalité s'est également hissée au rang du terrorisme comme première menace mondiale pour la société, et en l'occurrence, il sied de réfléchir sur une plateforme mondiale contre les crimes commis et à prévoir encore grâce à l'Internet.

Il faut donc beaucoup plus de mobilisation et de courage pour lutter contre ce fléau du 21^e siècle qu'est la terreur et en tous cas refuser de céder à ces tentatives de nous ramener à des situations de servitude en acceptant peut-être aussi de reconsidérer pour notre sécurité, une parcelle de notre liberté car, il faut bien l'admettre, trop de liberté tue la liberté.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

Projet d'aménagement de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Pointe Noire-Brazzaville

Secteur : «Transport» et «Sensibilisation»

Référence de l'accord de financement:

2100150031593. N° d'Identification du Projet :

P-ZI-DB0-088

Date : 30 novembre 2015.

AMI N° : 006-2015.

La République du Congo a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Pointe Noire-Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Service de Consultant pour la Sensibilisation au VIH/SIDA, à la sécurité routière et à l'environnement.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes: la conduite des actions de sensibilisation au VIH/SIDA, à la sécurité routière en sensibilisant les usagers au respect de la charge à l'essieu et à la protection de l'environnement pour les populations affectées par le projet. Le consultant sera chargé d'effectuer des démarches d'information et de sensibilisation des populations par l'approche Information, Education et Communication (IEC). Ces actions seront menées de concert avec l'Entreprise en charge des travaux et dans la dynamique globale des actions en cours dans le Département, avec les services techniques

départementaux compétents : les directions départementales de la santé, de l'Economie Forestière et du Développement Durable, de l'Environnement, des Transports Terrestres du département du Niari. La longueur totale de la route est d'environ 227 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution (OE)>>, invite les Organisations non gouvernementales (ONG) intéressées, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Elles doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les ONG peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les ONG intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux

suivantes: du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 janvier 2016 à 14 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention:

«Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé - Dolisie, Sensibilisation au VIH/SIDA, à la sécurité routière et à l'environnement»

A l'attention de: Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégué Général aux Grands Travaux, Délégation Générale aux Grands Travaux Coordination Technique

Cellule d'Exécution des projets Routiers BAD, 5ème étage, porte 516

Place de la République (Ex Rond-point CCF)

BP : 1127; Tél. : (+242) 22 28135 78 ;

Fax : (+242) 22 283 54 60;

E-mail: contact@grandstravaux.org;

ceprbaddgt@yahoo.com;

batounq123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 25 NOV. 2015

Le Ministre,



Jean Jacques BOUYA.-

L'Afrique, « la nouvelle Chine » en matière d'appétence pour le secteur du détail

•Des opportunités significatives pour les entreprises axées sur la vente de détail sur le continent



30 octobre 2015: Le continent africain bénéficie d'un rapide développement du secteur de la vente de détail : il est comparé à la Chine en 1987 lorsqu'on prédisait que le pays deviendrait le prochain pays phare 1.

Le Global Retail Development Index 2015 d'A.T. Kearney a cité l'Afrique Sub-Saharienne comme étant la 'big story' pour 2040, tout comme la Chine il y a 30 ans, étant donné que les détaillants s'y développent quatre à cinq fois plus vite que les détaillants des Etats-Unis d'Amérique et d'Europe.

Reconnaissant ce potentiel, DHL joue un rôle crucial dans le développement du secteur du détail sur ce continent via sa présence actuelle par 5 800 points de vente de détail dans toute l'Afrique Sub-Saharienne (SSA), non pas en y construisant ses propres agences en dur, mais en créant des partenariats avec des chefs d'entreprises locaux qui agissent comme revendeurs de DHL. Steve Burd, Vice-Président intérimaire chargé des Ventes chez DHL SSA, déclare : "Des milliers de vendeurs- tels que des magasins d'électronique, des agences de

voyage et des papeteries - proposent désormais des services DHL Express à côté de leur gamme de produits existante. Ces petites entreprises bénéficient d'une commission sur toutes les ventes de DHL, d'une augmentation de la fréquentation, ainsi que de leur association à une marque mondiale. Nous sommes persuadés que l'essor de la classe moyenne combiné avec le développement des marchés et des infrastructures continuera à animer la demande dans le secteur du détail dans les années à venir."

Il cite le Global Retail Development Index™ de 2015 d'A.T. Kearney, qui citait trois pays d'Afrique Sub-Saharienne - Botswana, Nigeria et Angola - dans le top 30 mondial des pays en développement pour l'investissement dans la vente de détail.

« La Zambie, la Namibie et le Ghana ont été identifiés comme étant en cours d'émergence rapide et susceptibles d'être inclus sur cette liste dans les années à venir. »

Lorsqu'on considère le African Retail Development Index™ 2015 local, Burd explique qu'il est revivo-

rant de voir que des petits marchés émergent pour rivaliser avec le Nigeria et l'Afrique du Sud, historiquement considérés comme les principaux moteurs du continent. Le Gabon, le Botswana et l'Angola ont été respectivement cités comme les trois pays de tête dans l'index africain, suivis du Nigeria, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud2.

« Les pays en développement, ainsi que les marchés qui en sont à des stades précoces, avec peu ou aucune culture formelle du shopping, deviennent des marchés de plus en plus viables pour les détaillants. Néanmoins, même s'il y a de plus en plus d'opportunités, les entreprises et les investisseurs doivent examiner individuellement chaque marché avant de s'y développer, car il n'y a pas de stratégie universellement valable pour le marché africain », indique Burd.

« D'après l'agence d'information commerciale WARC, les Africains de l'Ouest adoptent une perspective étroitement alignée sur les Etats-Unis, tandis que les Africains de l'Est ont tendance à trouver les marques asiatiques plus attrayantes. La compréhension des différentes cultures et

préférences de marque est donc cruciale lorsqu'on envisage une stratégie de développement dans le secteur du détail », ajoute Burd.

Burd indique que les petites et moyennes entreprises (PME) sont bien positionnées pour tirer parti de l'expansion du secteur de la vente de détail, compte tenu de leur agilité et de leur capacité à s'adapter à l'évolution de la situation sur le marché. Il avertit que même si les opportunités sont plus nombreuses, il reste des défis à relever, allant des variations dans les réglementations fiscales jusqu'à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. « Les chaînes d'approvisionnement en Afrique sont plus compliquées que sur beaucoup d'autres marchés mondiaux, et la clef du succès consiste à les comprendre afin de compenser les risques par les occasions que le continent permet de saisir. »

« Nous collaborons avec des milliers et des milliers de PME de toute l'Afrique et nous sommes résolus à les aider à saisir les opportunités et à faire progresser l'Afrique Sub-Saharienne pour qu'elle devienne une économie florissante », déclare Burd.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France



Brest et Kévin Koubemba (ici à la frappe) battent Sochaux et remontent à la 8^e place (droits réservés)

Ligue 2, 16^e journée

Titulaire lors de la victoire de Brest sur Sochaux (1-0), Kévin Koubemba a perdu son duel face à Camara, auteur d'une belle parade (30^e). Travailleur, il a ensuite été remplacé à la 71^e.

Chris Malonga était titulaire lors du déplacement de Laval à Evian (0-0). Remplacé à la 80^e d'une rencontre pauvre en occasion.

Sans Hardy Bingila et Charlevy Mabila, non retenus, Auxerre n'a pas fait de détail face à Créteil (3-1). En phase de reprise, Hugo Konongo n'était pas dans le groupe cristolien. L'ancien Clermontois n'a pas débuté de match depuis le 16 octobre et sa dernière entrée en jeu date du 23 octobre en raison d'une blessure au talon. Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré à la 60e lors du naufrage du Paris FC face à Dijon (0-3). Le score était déjà acquis lors de son entrée.

Nancy reçoit Le Havre sans Maouassa et Mabella (respectivement blessés au genou et à la cuisse) et Tobias Badila, non retenu. Seul Brice Samba junior sera présent, mais sur le banc.

Au classement Nancy est 3 avant son match du jour, tandis que Brest remonte à la 8^e place avec 23 points, juste derrière Auxerre, 7e avec un point de plus. Avec 19 points, Laval est 13^e, devant Créteil,

14e avec le même nombre de points. Le Paris FC, une seule victoire au compteur, est 18e.

Ligue 1, 15^e journée

Reims et Prince Oniangue mettent fin à leur série de six défaites de rang en partageant les points avec Rennes (2-2). Titularisé en soutien de l'attaque, l'ancien Rennais a livré un match moyen : 51 ballons joués dont 12 gagnés pour 13 perdus et 70 % de passes réussies. Obtient le coup-franc qui amène le premier but rémois et passeur pour De Préville qui réalise l'exploit sur le 2-1, il ne lève pas les doutes sur son positionnement.

Vainqueur de Lille (2-0), Angers remporte son premier match depuis la blessure de Fodé Doré. Remplaçant, Arnold Bouka Moutou est resté sur le banc.

Titulaire lors du match nul concédé par Nantes face à Bastia (0-0), Jules Iloki a essayé d'animer son côté droit. Une première occasion, mais sa reprise en extension, sur un centre venu de la gauche, passe au ras du poteau (33^e). Dans la minute suivante, il s'illustre sur une passe en retrait pour Deaux, qui ne cadre pas. Un bon enchaînement débordement-talonnade à la 53^e avant d'être remplacé à la 73^e. Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe corse.

Au classement provisoire, An-

gers remonte à la 2^e place avec 26 points (mais 15 de retard sur le PSG). Nantes est 10^e avec 20 points, Reims est 15e avec 16 points et Bastia 18^e avec 15 points.

National, 14^e journée

Ladislav Douniama était titulaire lors de la victoire de Strasbourg sur Avranches (1-0). Averti à la 40 et remplacé à la 89^e, il s'est distingué avec un bon centre et un lob au ras du poteau en première période, puis un caviar pour D'Noye en fin de match, gâché par le Sénégalais.

Remplaçant, Bevic Moussiti est entré à la 81^e lors du succès de Dunkerque sur Marseille-Consolat (2-1). Le score était alors d'un but partout.

Sans Amine Linganzi, laissé à disposition de la réserve, Fréjus-Saint-Raphaël est tenu en échec sur son terrain par Epinal (0-0).

Juvrel Loumingou n'était pas retenu dans le groupe de Châteauroux, auteur du nul 2-2 à Orléans.

Au classement, Strasbourg est deuxième derrière Belfort (26 contre 27 points). Dunkerque est 7^e avec 20 points, loin devant Fréjus et Châteauroux, 15^e et 16 avec 12 points.

Allemagne, 18^e journée, 3^e division

Bloqué par son club alors qu'il était sollicité par Jean-

Elie Ngoya pour le tournoi de la proclamation de la République, Francky Sembolo a bien fait de rester en Allemagne. Entré à la 82e minute lors de la réception de Chemnitz, l'international congolais a marqué le deuxième but de son équipe (90e+2) : lancé dans la profondeur côté droit, il trompe le portier adverse d'une frappe croisée du droit. Son deuxième but en 9 apparitions, mais seulement 54 minutes de jeu. Soit un ratio d'un but toutes les 27 minutes.

En phase de reprise, Pitchou Mouaya n'était pas dans le groupe d'Hallescher, qui prend le point du nul à Aalen (0-0). Invaincu depuis le 3 octobre (6 succès et 2 nuls toutes compétitions confondues) et l'arrivée de Joe Enochs sur le banc d'Osnabrück (en remplacement de Maik Walpuris), le club de Sembolo est désormais 4e, avec 30 points. Avec 22 unités, Hallescher est 11e.

Angleterre, 20^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona, averti à la 86^e, était titulaire en défense centrale lors du match nul (1-1) de Dagenham face Plymouth Argyle, le deuxième du classement. Dagenham, qui compte un match en retard à jouer, est 22^e et premier non-relégable.

Belgique, 17^e journée,**1^{re} division**

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, de retour dans le onze de départ, s'inclinent à domicile face au Standard de Liège (2-3). Titulaire en défense central, l'international congolais est débordé par Legaer, passeur sur le premier but liégeois. Repassé à droite après la sortie de D'Ulivo (62e), il n'appuie pas assez sa passe en retrait pour Diallo, ce qui profite à Emond, passeur décisif pour Dossevi sur le 3e but du Standard. Une vraie contre-performance de l'ES-SEVEE, qui a pourtant joué en supériorité numérique (cartons rouges pour le Standard aux 63^e et 86^e).

Le Sporting Charleroi chute à domicile face à Lokeren (1-2). Francis N'Ganga, titulaire, est battu par Ngolok sur l'ouverture du score adverse. Plus en vue offensivement (un coup-franc cadré à la 9e et une frappe hors cadre à la 40e), il est passeur décisif pour Ndongala à la 80e. Insuffisant pour le Sporting, qui reste englué dans le ventre mou.

En effet, au classement, les Zèbres, qui ont toutefois un match en retard à jouer, son 10e avec 21 points, soit 4 de moins que Zulte-Waregem, 6e. Ostende et Yannick Loemba, 3e, se déplacent ce dimanche à Westerlo.

Camille Delourme

TERRORISME

La communauté musulmane Ahmadiyya de la RDC recommande de combattre le mal à la racine

Dénonçant les récentes attaques terroristes en France et dans d'autres parties du monde, cette communauté de l'Islam a noté que l'avenir de l'humanité et des générations à venir dépendra également de la réaction à ces attaques des extrémistes enregistrées dans le monde.

Soutenant la réflexion d'un conférencier britannique et écrivain sur l'Islam et les droits de l'homme en Grande Bretagne et président national de l'Association des étudiants musulmans de l'Ahmadiyya au Royaume Uni, Umar Nasser, la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC a non seulement condamné mais, a également et toujours mis en avant, des arguments bien fondés et solides, selon elle, pour lutter contre le terrorisme qui menace le monde d'aujourd'hui. « *L'Islam est une religion de paix et n'est rien d'autre que la paix ; elle n'accepte aucune forme de terrorisme, qu'elle qu'en soit la raison* », a noté cette communauté, dénonçant cette opinion qui veut coller l'image du terrorisme à l'Islam. A la suite de cette pensée, la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC a noté que « *si les bombes peuvent détruire des extrémistes, elles ne détruiront pas l'extrémisme* ». C'est dans cette optique qu'elle a conseillé d'attaquer ce mal, l'extrémisme, dans ses racines. Pour cette communauté, l'appel à la vengeance lancé après les attaques terroristes ne peut rester sans réponse et, l'Etat islamique (EI) devra être vaincu mais, « *il serait absurde de détruire l'EI aujourd'hui si cela produirait un autre EI dans cinq ans* ».

Détruire les racines du mal

Pour la Communauté musulmane Ahmadiyya en RDC, si l'on veut vraiment vivre dans un monde sans terrorisme, l'on ne peut pas continuer à traiter cette situation comme un phénomène auto-existant, divorcé d'un paysage géopolitique mondial qui est en grande partie façonné par nos propres actions. « *Notre objectif ne doit pas être la seule défaite de l'EI. Le but doit être l'établissement d'une paix durable* », a souligné cette communauté de l'Islam. A en croire cette réflexion, si les attaques ont été perpétrées par l'EI, il ne faut pas oublier que l'EI est l'enfant de la philosophie extrémiste et l'aide étrangère. « *Si nous voulons arrêter les attaques comme celles que nous venons de subir, nous devons nous réveiller et analyser les causes profondes de l'extrémisme. Nous devons nous abstenir de commettre des injustices tout en retenant la main des autres* », a soutenu cette commu-

té. L'EI ne mérite pas son nom

Selon la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC, le Coran que les extrémistes tels que ceux de l'EI brandissent dans leurs vidéos, désavoue leur mainmise, avertissant ses lecteurs que « *le meurtre d'un innocent équivaut à l'assassinat de l'ensemble de l'humanité* » (chapitre 5, verset 33).

Pour cette communauté, en effet, l'extrémisme islamique n'est pas le résultat de l'enseignement du prophète Muhammad, l'extrémisme bouddhiste ne vient pas de Bouddha ni l'extrémisme chrétien, du Christ et l'extrémisme athée ne vient pas non plus de la philosophie laïque. « *Indépendamment de l'idéologie dont il revendique l'inspiration, l'extrémisme représente une volonté de quelques-uns de fouler aux pieds les droits de la majorité* », a-t-elle insisté, soulignant que l'influence de cette chose odieuse, pour la plupart de gens, ne pouvait grandir qu'avec l'aide extérieure.

Pour la communauté musulmane Ahmadiyya, en effet, ce n'est pas par hasard que l'EI a des bastions en Irak et en Lybie, deux nations laissées paralysées par des interventions occidentales largement condamnées par l'opinion mondiale. Citant l'esprit de l'élite sociale, la réflexion a noté que les gains financiers et géopolitiques de des invasions l'emportent sur un quelconque égard pour la vie des peuples autochtones. Avec des millions de morts et de personnes traumatisées, est-il soutenu, le vide qui en résulte au niveau du pouvoir a imposé une deuxième injustice sur les autochtones, car leurs nations sont devenues une cible facile pour les ambitions territoriales de l'EI. Aussi, est-il dit, grâce à un soutien physique, les armes, le financement et la formation ont, pendant des années, coulé à flots vers ces fameux « rebelles modérés » aux visages anonymes dans une tentative de renverser Assad alors que ces alliés apparemment pacifistes n'étaient pas des drones que l'on pouvait rappeler à la simple pression d'un bouton. « *Les armes et la formation qu'on leur fournies sont devenues les instruments mêmes de la terreur à laquelle on s'oppose maintenant* », a regretté cette réflexion. S'appuyant sur ce cas de l'EI, la communauté musulmane Ahmadiyya note, par ailleurs, que quelles que soient ses origines, il est désormais un fait que l'EI existe et qu'il doit être arrêté. Mais, sa défaite, a-t-elle souligné, doit être préparée avec sagesse et clairvoyance, dans le cadre d'un engagement plus large à la paix dans la région.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Adoption d'une stratégie de recherche pour la Région africaine

Dans un communiqué de presse rendu public par l'OMS, les ministres de la Santé de la Région africaine de l'OMS viennent d'adopter une nouvelle stratégie, visant à créer un environnement politique porteur pour mener et utiliser des travaux de recherche de grande qualité afin de faire face aux énormes besoins sanitaires.

Pour le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, la stratégie cherche à renforcer la capacité des infrastructures ainsi que les capacités humaines. Elle vise également à assurer une coordination efficace, à améliorer l'utilisation des données probantes pour étayer les politiques et la pratique et à assurer un financement suffisant. « *Nous devons nous consacrer davantage à la recherche pour trouver des solutions aux défis sanitaires auxquels la région est confrontée* », laisse-t-elle entendre

Il va sans dire que la mise en œuvre de cette stratégie de recherche entraînera la mise en place et le renforcement de systèmes nationaux fonctionnels de recherche en santé facilitant la production et l'utilisation de la recherche pour fournir des solutions aux besoins en matière de santé de la région. À cette fin, il faudra disposer d'une

approche multisectorielle (éducation, santé, science et technologie, recherche et développement) et intégrée qui corresponde aux priorités sanitaires régionales et nationales. La recherche en santé, révèle le communiqué de l'OMS, est essentielle pour trouver des solutions scientifiquement fondées, en vue de l'amélioration de la santé et du développement.

Face à l'ampleur des maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que des traumatismes que la région africaine supporte, il faut, pour faire face à ces défis, la mise en place de solides systèmes nationaux de recherche en santé qui la propulsent vers la réalisation de la couverture sanitaire universelle. « *En l'état actuel des choses, les systèmes nationaux de recherche en santé dans la Région – nécessaires à la conduite et à l'utilisation de la recherche – sont faibles* », souligne l'OMS tout en ajoutant que les investissements dans la recherche en santé sont donc insuffisants et la plupart des activités de recherche sont dictées par des partenaires extérieurs dont les préoccupations ne portent pas toujours sur les priorités nationales en matière de santé.

Aline Nzuzi

AUDIT

Les agences de l'ONU dans le collimateur

Le constat du déséquilibre entre les coûts de fonctionnement, les salaires et le budget alloué aux activités de développement est patent dans ces structures onusiennes qui feraient la part belle aux experts internationaux au détriment des compétences locales.

Entre le ministère de la Coopération et les agences des Nations unies opérant en République démocratique du Congo, le torchon brûle. À la base de la discorde entre les deux parties se trouve la volonté d'audit exprimée par le gouvernement congolais via le ministère de la coopération quant à l'utilisation de l'expertise internationale au sein de ces structures onusiennes. Le ministère de la Coopération a motivé sa requête par le besoin de voir comment sont utilisées les compétences locales dans lesdites agences partant des rumeurs selon lesquelles il y aurait une forte propension à recourir aux experts internationaux au détriment des ressources nationales pour les mêmes qualifications. Au ministère de la Coopération, on est convaincu que les responsables desdites agences font la part belle aux experts internationaux jusqu'à abuser des textes les régissant. En effet, les agences onusiennes sont censées avoir recours à l'expertise internationale « *uniquement au cas où il y a une carence au niveau national et après plusieurs tentatives infructueuses d'appel d'offres* ». Il s'avère que dans la pratique, cette disposition est loin d'être respectée. Les experts locaux sont à peine visibles dans les bureaux où le déséquilibre est manifeste.

Voyant dans la requête du ministère de la Coopération une manière de chercher à fouiner dans ses affaires, le coordonnateur résident des Nations unies a réagi énergiquement aux courriers envoyés aux agences elles-mêmes en opposant une fin de non recevoir à cette démarche. Et de brandir, dans une note verbale datée du 23 octobre dernier, la Convention sur les privilèges et immunités des Nations unies comme pour dissuader le ministère à ne pas poursuivre son projet. Cette convention, a-t-il fait savoir, interdit notamment toute perquisition et réquisition de biens ou de documents.

C'était sans compter avec la détermination du ministère qui tient à aller jusqu'au bout de sa logique. « *Il ne s'agit pas de perquisitionner, réquisitionner ou d'exercer toute autre contrainte administrative* », lui répondait le ministère tout en précisant que la mission d'audit qu'il entend mener devrait, entre autres, consister à passer en revue les procédures de recrutement et les contrats, à interroger les responsables des bureaux, des projets et à répertorier tous les experts dans le pays. Au-delà, il s'agit aussi de voir clair dans l'utilisation des fonds à la lumière du déséquilibre constaté entre les coûts de fonctionnement, les salaires et le budget alloué aux activités de développement. Les deux parties seraient, pour l'heure, dans l'expectative, chacune campant sur sa position. Un rendez-vous à prendre dans le plus bref délai s'avère déterminant pour trouver un modus vivendi autour de cette question qui déjà fait tâche d'huile.

Alain Diasso

CHINE-AFRIQUE

Urgence de passer à la vitesse supérieure

Les chiffres prouvent à suffisance la bonne évolution des échanges commerciaux entre l'Empire du milieu et le continent africain. En l'espace de treize ans, l'on est passé de dix milliards de dollars américains USD en 2000 à cent milliards en 2010 et plus de 200 milliards en 2013. Maintenant, il faut autre chose pour continuer à faire rêver les Africains qui veulent désormais bien plus que des simples contrats d'exploitation des matières premières.

Pour les analystes, particulièrement ceux venant des pays du Nord, la coopération entre la Chine et l'Afrique a franchi une nouvelle étape. À ce propos, le premier Sino-africain entrepreneur summit (SAES) tenu le 26 novembre à Marrakech au Maroc a attiré plus de 120 entrepreneurs et investisseurs chinois ainsi que près de 250 décideurs économiques africains et occidentaux. Une preuve de plus d'une véritable montée en puissance du partenariat stratégique dans le cadre du « Win Win ». À travers cette rencontre, les participants ont voulu nouer des relations d'affaires avec une ferme volonté d'atteindre une nouvelle étape dans la coopération économique sino-africaine. En effet, au-delà des matières premières, l'Afrique cherche à répondre aux besoins de développement des populations locales. Sur ce point, l'on reproche à ce parte-

nairat de tourner directement autour de l'exploitation des ressources africaines en matières premières.

En tout cas, c'est le point de vue soutenu par l'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, en marge de la rencontre d'affaire de Marrakech. Certes, l'enrichissement des populations reste conditionné par des politiques ambitieuses dans les domaines aussi stratégiques que les infrastructures. La plupart des contrats en vigueur en Afrique ouvrent des perspectives intéressantes dans ce volet de la coopération. Toutefois, il faut aujourd'hui une valeur ajoutée pour le continent africain, surtout dans un contexte de mutation économique-sociale de la Chine. Et il y a de l'espoir en cette matière.

En effet, en quête de compétitivité, les entreprises chinoises ont réussi à exporter 85 millions d'emplois à l'international. L'une des approches plutôt réussies est la sous-traitance dans certains secteurs montants en Afrique comme l'automobile. Aussi sera-t-il possible d'attirer beaucoup plus d'investissements chinois créateurs d'emplois même si, poursuivent les analystes, l'Afrique ne doit pas se reposer sur ses lauriers et planifier plus activement le processus de son industrialisation dans un cadre plus compétitif.

Laurent Essolomwa

DIALOGUE

Le dernier message de la Cenco retourné dans tous les sens

L'allusion à l'article 64 faite par les évêques catholiques dans leur récente déclaration est assimilée par la Majorité présidentielle, à un appel à la violence, ou mieux, à la désobéissance civile.

La dernière sortie médiatique des évêques catholiques appelant le peuple congolais à faire application de l'article 64 de la Constitution, lui donnant le droit de faire échec à toute personne qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation de ses dispositions dans l'hypothèse du glissement du mandat présidentiel, continue à soulever des vagues. Le message de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) est retourné dans tous les sens sur fond d'interprétations multiples. A la majorité, ce message passe mal puisqu'assimilé à un appel à la violence, ou mieux, à la désobéissance civile. Des cadres de la famille politique du Chef de l'Etat ne ratent plus une occasion pour tirer à boulets rouges sur les évêques catholiques qui, à leurs yeux, se seraient écartés de leur sacerdoce. « Au lieu de prêcher la paix des âmes, ils prônent l'hécatombe », avait lâché l'un d'eux sur un plateau de télévision avant de mettre en garde contre toute dérive qui entraînerait mort d'hommes. En fait, toutes les autres considérations contenues dans le message des évêques (respect de la constitution, tenue des élections dans les délais constitutionnels, négation de toute idée de transition etc), ont été mises en sourdine, l'allusion à l'article 64 de la constitution ayant faussé le jeu. C'est là que la Majorité

a bondi pour tourner en dérision le contenu du message tout en stigmatisant ses accents subversifs. « L'église doit prêcher l'évangile de la paix pour la réussite du dialogue et non la violence. Les évêques ne doivent pas confondre la Constitution et la bible », dixit Justin Bitakwira, chef de file de l'opposition citoyenne.

Dans les milieux ecclésiastiques, l'on s'étonne de la tournure prise par les événements et surtout, par la connotation donnée au message des évêques catholiques. « L'église catholique n'a nullement appelé les gens à descendre dans la rue, mais les a exhortés simplement à plus de vigilance face aux velléités de glissement qui se dessinent », argue un membre du corps religieux. « La CENCO a programmé une série d'actions pacifiques, à savoir, une neuvaine, une messe œcuménique, des prières dans les CEVB pour la paix en RDC et une marche pacifique des chrétiens. Où se trouve l'appel à la violence dans cette série d'actions projetées ? », s'est-elle interrogé.

A tout prendre, l'église catholique est en train- là de confirmer son rôle de censeur de la société congolaise en étant à l'avant-garde de la contestation à un moment aussi critique de la vie nationale. Ses altercations avec le pouvoir ne datent pas d'aujourd'hui. L'on se souvient de la marche des chrétiens du 16 février 1992 qui avait vu de nombreux catholiques tomber sous les balles de la soldatesque de feu maréchal Mobutu au nom de la liberté.

Alain Diasso

FESTIVAL AMANI

Les artistes se produiront pour la paix en février

La troisième édition de ce festival se déroulera en du 12 au 14 février 2016, comme chaque année, à Goma et connaîtra la participation d'artistes issus d'horizons différents.

La liste des artistes invités a été révélée lors de la conférence de presse organisée le 21 novembre à Goma. L'édition 2016 verra ainsi prêter les artistes Nneka, chanteuse de hip-hop, reggae et soul d'origine nigériane résidant à Hambourg en Allemagne; Werrason et Zao, humoriste originaire du Congo Brazzaville. Seront également de la partie Aly Keita, malien (grandi en Côte d'Ivoire), unique artiste africain jouant le double balafon ; Joel Sebungu, artiste ougandais, ramenant les instruments antiques africains au centre de la musique ougandaise et Kareyce Fotso, camerounaise, chantant la femme africaine épanouie, entière, digne avec humour, sensualité et émotions. En dehors de Werrason, la RDC sera également représentée par les artistes Innoss'b, Angel Mutoni, Jc kibombo, Kode, BlackMan, le duo Melissa FT. Wivine ainsi que de Keren. La chanteuse rwandaise Angel Mutoni sera également présente à cet évènement.

Promouvoir l'esprit d'innovation

La troisième édition de ce festival dédié à la paix comporte deux grandes nouveautés : la première est relative à la mise en place d'un espace d'entrepreneuriat qui sera situé au sein du Village Kwa Kesho Bora (pour un



Vue d'un spectacle de l'édition 2015/ Crédits Photo festival Amani

lendemain meilleur). Le Festival Amani, indiquent les organisateurs, souhaite ainsi promouvoir le dynamisme et l'esprit d'innovation, considérés comme des voies importantes pour le développement et la prospérité de la région. La deuxième nouveauté consiste en la sélection de six artistes locaux de Goma par la population pour participer à cette 3e édition. Pour ce faire, ils recevront, chacun, un montant de 1000 dollars du Festival Amani pour réaliser un projet artiste. Par ailleurs, indique-t-on, le marathon sera, cette année, couru en équipe de six personnes.

Le festival Amani, expliquent les organisateurs, a pour objectifs de rassembler par la culture en offrant un espace de fête, loin des problèmes quotidiens et des séquelles de la guerre, où les peuples de la région des Grands lacs peuvent se rencontrer et penser à un avenir commun meilleur. Il vise également à changer l'image que le monde a de Goma, de l'est de la RDC et de la région des Grands lacs de manière générale.

Patrick Ndongidi

LÉOPARDS FOOTBALL

Régularisation bon gré mal gré des dossiers binationaux

Depuis quelques temps, les pays africains se livrent à une sorte de lutte pour gagner des jeunes footballeurs évoluant en Europe et qui ont le choix entre la nationalité sportive de leurs pays d'accueil ou les pays d'origine de leurs parents. Et la RDC ne déroge pas à la règle, elle qui tient à retrouver une phase finale de la Coupe du monde de football après une première expérience très difficile en 1974. Ces jeunes moulés dans les centres de formation du Vieux Continent et évoluant dans des clubs importants pourront être des renforts de taille pour les Léopards de la RDC.



Mulumba (entre Ibenge et Zahera)

La RDC ambitionne de prendre part pour la deuxième fois à une phase finale de la Coupe du monde de football. En tout cas, le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge Ikwange, l'a clairement exprimé. Et certainement, la base de cette ambition, c'est le potentiel des jeunes footballeurs de souche congolaise qui sont nés ou ont grandi en Europe. Si certains ont, de manière irréversible, fait le choix de la nationalité de leurs pays d'accueil, préférant porter le maillot des sélections française (Mangala, etc.), belge (Benteke, Lukaku, Kompany, etc.), suédoise (Kiese Thelin), néerlandaise (Kongolo), portugaise (dans le temps Makukula, Bosingwa), d'autres par contre se sont souvenus de leurs racines rd-congolaises.

Et ces jeunes communément appelés binationaux ont donc pris la part de la RDC, pays d'origine de leurs parents qui avaient émigré sur le Vieux Continent. Aujourd'hui, c'est sur ces jeunes que le pays compte pour former une équipe, un groupe homogène ayant de fortes chances de se qualifier pour le Mondial prévu en Russie en 2018. Déjà en 2008, des jeunes de l'époque (actuellement certains sont cadres au sein de la sélection) comme Mulumbu, Parfait Mandanda -frère du gardien international français Steve Mandanda-, Mongongu, Makiadi, Kikaba, Larrys Mabilia, Herita Ilunga, Kinkela, Trésor Luntala, etc. ont été la première vague des jeunes ayant opté pour la sélection de la RDC. On les appelle la génération Marbella. Aujourd'hui, on parle des joueurs tels Jérémy Bokila, Mabwati, Bolasie, Distel Zola, Nkololo, Maghoma, etc. D'autres sont encore débutants pour décider.

Procédure de Changement...

Cette option prise par ces footballeurs de jouer pour la RDC a ouvert un pan de voile sur la procédure de changement de nationalité et surtout de fédération au niveau de la Fédération internationale de football association (Fifa). Outre le fait d'obtenir le passeport de la RDC (et pour cela, tous font le voyage de Kinshasa pour remplir les formalités d'usage au ministère des Affaires étrangères), il y a également le changement de fédération d'appartenance. Et ici, la fédération du pays d'accueil est priée d'envoyer des

renseignements du joueur contenus dans un dossier à la Fifa qui l'examine avant de déclarer le joueur qualifié pour jouer avec sa nouvelle sélection, la RDC dans le cas d'espèce. L'on se souvient qu'on a dû attendre l'aval de la Fifa pour que le milieu de terrain offensif Neeskens Kebano (Genk/Belgique) puisse finalement être aligné par Florent Ibenge lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Guinée Equatoriale 2015. Ensuite, il y a eu la régularisation des dossiers de joueurs Chris Mavinga, Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Jordan Botaka (Leeds/Angleterre), Fabrice Nsakala (Anderlecht/Belgique) et Joël Kiassumbua (Wolhen/Suisse).

Le dossier Mpoku bloqué...

Mais les dossiers de changement de fédération de deux autres joueurs, Rémy Mulumba (Lorient/France) et surtout Paul-José Mpoku (Chievo Verone/Italie), n'ont pas encore abouti. Si celui de Rémy Mulumba progresse de façon favorable et pourra connaître un dénouement heureux dans un avenir proche ; l'on apprend par contre que celui de Paul-José Mpoku serait littéralement bloqué par la Fédération belge de football. En fait, insiste-t-on, le dossier de l'ancien milieu excentré du Standard de Liège -qui a été international dans les sélections belges d'âge jusqu'à être capitaine- n'a pas encore été transmis à la Fifa par la Fédération de Belgique.

Déjà le choix de Paul-José Mpoku pour la RDC avait fait grand bruit dans le milieu de football belge. Même le sélectionneur Marc Wilmots avait placé des mots, ne comprenant pas comment un joueur qui avait été capitaine des sélections de jeunes en Belgique avait pris cette décision. Cependant, le joueur est fort attendu afin d'intégrer le dispositif tactique de Florent Ibenge qui est encore en train de construire son groupe dans la vision du mondial, encore que cela passe par les qualificatifs dans la zone Afrique. L'opinion sportive congolaise attend donc avec une sorte d'impatience le quitus de la Fifa pour Mpoku qui avait pris part au stade des Léopards à Dubai en mars 2015 étant du reste l'unique buteur en double confrontation avec l'Irak (2-1, 1-0).

Martin Engimo

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'association Renatura lance un vaste projet de protection de tortues marines

L'association de conservation de la biodiversité Renatura Congo a lancé le 27 novembre à Pointe-Noire, le projet UE-Renatura 2015-2017 « Protection et Etude des Tortues marines et de leur habitat en République du Congo », en présence de Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou, de Céline Henrard, représentante de l'ambassadrice de l'Union européenne au Congo et de plusieurs autorités et invités.

L'objectif principal de ce projet porté par Renatura et soutenu par l'Union européenne (UE) est de maintenir l'équilibre écologique de l'environnement marin et côtier en s'appuyant sur un groupe d'espèces emblématiques du Congo, à savoir les tortues marines, en impliquant et accompagnant les communautés côtières en renforçant les capacités des autorités locales et de la société civile.

Aussi, ce projet vise à terme à réduire la perte de la biodiversité, sujet mondial et d'actualité qui rejoint les objectifs d'Achi pour 2020, renforcer le partenariat entre les autorités locales et la société civile, améliorer les connaissances scientifiques sur le milieu marin et côtier, afin de mieux le préserver et le gérer durablement pour l'avenir, améliorer les conditions de vie des communautés locales, car la conservation de la

nature ne peut être efficace que si les acteurs, qui vivent à proximité qui bien souvent en dépendent, ne sont pas pleinement impliqués dans le processus.

« Cela fait presque un an que l'Union européenne à travers son programme d'appui à la société civile accompagne Renatura en apportant un cofinancement de 377 millions de Fcfa. Ce soutien qui durera 3 ans permettra à Renatura d'amplifier ses activités mais aussi de réaliser un projet ambitieux, la construction d'un éco-centre », a dit Céline Henrard, assistante technique de la délégation de l'Union européenne au Congo.

Selon Nathalie Bréheret et Johanna Bernetière, respectivement directrice de Renatura et coordinatrice chargée ESE et de la communication, ce projet durera 36 mois. Il a pour activités principales, le renforcement des équipes de terrain pour les relevés scientifiques d'une part et la surveillance anti braconnage d'autre part, la sensibilisation et l'accompagnement des communautés de pêcheurs artisanaux pour la bonne gestion des tortues marines, la sensibilisation des armateurs industriels, la vérification en mer de la bonne application de la loi, relevés et analyses des données scientifiques relatives à la ressource halieutique congolaise. Le développement des activités



Les membres de l'association Renatura (crédit photo Adiac)

éco-touristiques pour le financement de projet d'intérêt communautaire dans les villages, les interventions pédagogiques adaptées auprès des jeunes générations, la sensibilisation du grand public par différents moyens : exposition, radio, Télévision, événementiel, la construction d'un éco-centre, la collaboration avec les autorités locales des eaux et forêts, de l'environnement et de l'enseignement avec la société civile figurent parmi les autres

activités qu'entendent mener les initiateurs dudit projet.

Cette initiative a été soutenue par les représentants des ministres de l'Economie forestière et du développement durable, de la Pêche et de l'aquaculture. Ils ont dans leur mot souligné la nécessité de préserver ces animaux en voie de disparition à cause des prises accidentelles par les filets de pêche, de la chasse des femelles durant la nidation et le pillage de leurs nids, de la pêche

industrielle interdite, des attaques par des chiens errants, de l'urbanisation et de l'industrialisation anarchique etc...

Renatura est une association créée en octobre 2005 au Congo Brazzaville. Elle a pour objectif de promouvoir le développement durable à travers la conservation de la biodiversité. Son programme principal est axé sur la conservation des tortues marines.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HUMEUR

Quand une plateforme politique n'a pas d'ambitions saines, elle se désintègre !

Que l'on veuille ou non, le constat est que nombreuses sont des plates-formes politiques qui se forment par effet de mode et de snobisme. Car lorsqu'on lit parfois les documents fondateurs de celles-ci, on se rend bien compte qu'il y a de la tricherie et du cafouillage. D'abord, ce sont des conglomérats des partis à ambitions égoïstes bien affichées mais ils se coalisent de façon pêle-mêle et indisciplinée pour faire passer, semble-t-il, leurs idées que d'aucuns qualifieraient de « gros mensonges ». Ensuite, ils sont sans leader capables de drainer les autres, sans trahison aucune, vers des ambitions et objectifs contenus dans leur manifeste. Et enfin, le manque de coordination dans la communication conduit à des déclarations pêle-mêle avec certaines qui se contredisent. Voilà, peint une plateforme politique sporadique à ambitions non saines. Cela désoriente les militants qui finissent par la quitter en connaissance de cause.

Faites-en un sondage d'opinions auprès de nombreux militants et sympathisants qui se veulent des têtes d'affiche à des niveaux divers de ces pseudo plates-formes sur des questions des projets politiques, disons mieux sur les projets de société que ces plates-formes conçoivent. On se rendra malheureusement bien compte qu'il n'en est pas question, mais à la place de ces projets prennent corps la médisance, la désinformation, les invectives, le mensonge à ciel ouvert, la calomnie, la diffamation, le dénigrement, la suspicion et autres. Est-ce là l'essentiel dans une plateforme politique ? Alors par manque d'ambitions politiques saines, ces plates-formes sont vouées à l'échec et à la désintégration. C'est la voie ouverte vers la dislocation de la plateforme, au sein même vont naître des suspicions, des rejets mutuels et des idées fantaisistes.

Pire encore, les plates-formes de cette nature ne se forment soudainement que quand il y a un événement politique d'envergure, d'où leurs idées sont plus flottantes et disparates que solides. Et lorsque l'événement passe, la plateforme s'évapore dans l'atmosphère et s'éteint, puisque l'idéal n'était pas celui d'un projet politique soutenable et admirable par tous pour le bien être social.

Comment comprendre qu'après les jours qui suivent leur sortie officielle, ces plates-formes, dites de précipitations et de l'« inarticulation » se permettent de faire des déclarations intempestives et fortes, des déclarations divergentes et diabolisantes voire séparatistes et indigestes, véritables déclarations de guerre. Alors la question que l'on se pose est celle-ci : « À quoi bon d'avoir des plates-formes si l'on n'a pas un projet sain et salutaire à défendre » ? Car l'intrigue n'a jamais été un projet de société qui suscite une grande adhésion lors des campagnes telles qu'elles soient.

« Nombreuses sont certaines plates-formes politiques qui ont vu leur crédibilité être entamée et souillée à cause de ce comportement qui traduit un manque de sérieux dans les agissements de certains politiques », faisait remarquer un vieux politique à un jeune compatriote qui s'engageait nouvellement dans la politique. Ainsi donc le dicton populaire qui dit l'union fait la force se veut un déterminisme lorsque cette union est bâtie sur des idéaux sains coordonnés. Et lorsque cette union est « infectée » par des idées des jusqu'aboutistes de certains au sein même de cette force, celle-ci se transforme en coquille vide ou en château de cartes qui à moindre de vent s'écroule. En d'autres termes, il est difficile qu'une plateforme politique qui n'est pas assise sur un « rocher fait des idéaux réalistes » peut facilement voler en éclats. Véritable débandade politique. C'est vraisemblablement ce qui se passe ces derniers temps dans certaines plates-formes politiques avec des démissions silencieuses et intempestives en cascade.

Et s'il y a un conseil à donner, c'est dire que vous qui aimez être acteurs politiques, bannissez le mensonge, l'invective et la haine lorsque l'on souhaite former des plates-formes politiques. Œuvrez par conséquent pour une supra-union politique faite des projets cohérents assortis d'idées réalistes et réalisables pour le bien-être social. Car le dénigrement n'est jamais un projet de société. Donc, il ne pourrait pas être à la base d'une plateforme politique. À bon entendeur, salut !

Faustin Akono

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Vers une valorisation des langues nationales africaines sur l'internet

Dans le cadre de la valorisation des langues africaines sur l'internet, un atelier sur les noms de domaines internationalisés et les langues africaines s'est tenu du 26 au 27 novembre à Pointe-Noire, regroupant les représentants de quelques pays africains.



Vue des participants aux séminaires

Dégageant le principal objectif de cette rencontre, Pierre S. Dandjinou, vp, Engagement avec les partenaires Afrique et évoluant à la société pour l'attribution de noms de domaine et des numéros sur internet (ICANN) a expliqué qu'il est important pour les pays africains de considérer l'utilisation de l'outil internet comme une industrie en mettant en valeur des langues nationales africaines sur internet. « L'objectif du séminaire est d'informer les représentants de quelques pays africains présents à la rencontre sur l'importance de mettre sur internet les différentes langues nationales africaines. Les Africains ne continueront pas éternellement à utiliser sur internet les langues nationales d'autres continents », a-t-il déclaré.

Près de sept représentants des pays africains ont participé à ce séminaire, à savoir le Congo, le Tchad, le Kenya, l'Éthiopie et le Soudan, le Burkina Faso.

Séverin Ibara

SÉCURITÉ

Encore d'autres bandits présentés au public

Quelques jours seulement après la présentation d'un groupe de malfaiteurs à la presse, les services de police de la ville viennent à nouveau de présenter le vendredi 27 novembre à la presse au siège du commissariat central de la police, d'autres présumés hors-la-loi arrêtés dans quelques quartiers de la ville océane.



Les hors-la-loi présentés à la presse

« La machette n'est pas une canne de luxe, elle est une arme blanche dont la mauvaise utilisation peut entraîner des victimes graves, les bandits arrêtés en flagrant délit répondront de leurs actes conformément à la loi. Il s'agit des jeunes personnes qui opèrent avec des machettes, bouteilles, couteaux et autres dans des groupes criminels et des voleurs appelés Koulouna, Bébé noir, Bébé zoa et autres », a indiqué le colonel Constant Ayouka porte-parole de la police à Pointe-Noire et au Kouilou.

Selon lui, ces derniers sont saisis dans les cas de flagrante par la police en possession de plusieurs armes blanches. Ils sont interpellés dans différents quartiers par la police à l'occasion de ses diverses patrouilles

à travers l'ensemble de la ville. « Conformément à leurs agissements, les jeunes bandits entraînent de nombreux victimes dans certains quartiers périphériques de Pointe-Noire notamment MPaka, Patra, Tchali, quartier cullotte, Mongo- Mpoukou », a renchéri le porte-parole de la police de

Pointe-Noire et du Kouilou. L'orateur invite une fois de plus la population de Pointe-Noire à un devoir républicain et citoyen afin de mieux collaborer avec les services de police en dénonçant les éventuels auteurs de troubles à l'ordre public à travers les quartiers de la ville. En effet, interrogés par la presse sur le mobile de leur arrestation, Kimba Rolland et Rodrigue alias « kokobara » ont affirmé

appartenir à des groupes criminels appelés Bébé zoa et Bana ya quartier Culotte. S'exprimant pour sa part sur la question et les résultats apportés depuis l'opération de sécurisation de la ville « Araignée II » il y a quelques jours, le directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, le colonel de police Serge Pépin Itoua-Poto a réaffirmé la détermination et l'engagement de la police à protéger les personnes et leurs biens à Pointe-Noire et au Kouilou. « La police ne laissera jamais les populations elles mêmes s'occuper des criminels et des bandits dans les quartiers, les services de police prendront chaque jour le dessus sur les hors-la-loi et les auteurs de troubles », a-t-il signifié.

S.I.

FOOTBALL

Diabes noirs remporte le tournoi de la proclamation de la République

Les Diablotins ont été déclarés, le 28 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, vainqueurs du tournoi de la proclamation de la République, en l'emportant face à Vita club de Kinshasa (5-4) aux tirs au but.

Au terme d'un match à rebondissements, les deux équipes étaient à égalité deux buts partout. Menés au score suite aux réalisations de Lusadisu Basisila sur un corner à la 20^e minute puis sur une superbe frappe de Ikanga Mayimona à la 55^e minute, les hommes de Jean Eloi Mankou se sont armés du courage pour basculer le match à leur avantage. Ils l'ont d'ailleurs réussi de belle manière car deux minutes seulement après le but concédé, Kader Bidimbu, l'ancien sociétaire de l'AC Léopards de Dolisie signait son premier but avec les jaune et noir.

C'était le but qui maintenait les Diabes noirs en vie. Mais à force de croire et de pousser, ils trouveront le salut à la 72^e minute quand Losseni Komara prenait Nelson Lukong, le gardien de l'AS V Club, à contre pied pour transformer un penalty concédé sur une faute de main de Makwekwe Kupa. Le dernier défenseur de V Club influençait de la main le ballon qui prenait la direction des filets.

Suspendu suite à ce geste, il a obligé son équipe à évoluer en infériorité numérique jusqu'à ce qu'intervienne la fatidique épreuve des tirs au but, tel que l'indique le règlement de la compétition initiée par la Fondation Perspectives d'Avenir. Sur cette séance, Wolfrigon Mongondza, le gardien des Diabes noirs a arrêté le tir de Bompunga Botuni, le 4^e tireur de l'AS Vita club. Mais Gougou Kimfounia, dont le tir a touché le poteau retarde l'échéance. Ce n'était qu'une partie remise. Quand Bafolo Dido manquait le cadre, Arci Biassadila en a profité pour donner aux

Diabes noirs leur premier trophée de la saison

A l'initiative de la Fondation Perspectives d'Avenir de Denis Christel Sassou N'Guesso, Jean Eloi Mankou, l'entraîneur des Diabes noirs était le plus heureux : « Il fallait avoir des matches dans les jambes avant d'aller en compétitions africaines.

Si on pouvait multiplier ces genres de tournoi, cela nous fera énormément plaisir. Je puis dire que pour l'Etoile du Congo et Diabes noirs, nous avons gagné au sortir de cette compétition. Je crois que nous allons regarder ce qui reste à travailler et pour nous le sparring partner de Vita club est un bon choix », a commenté Eloi Mankou. « C'est une grande déception de ne pas avoir emporté ce match. Surtout qu'on avait le match en main. Nous n'avons pas su capitaliser le

score. On avait toutes les possibilités de pouvoir l'emporter mais on ne l'a pas fait. A nous de surmonter cette déception pour continuer à gagner les prochains matches », a rassuré Florent Ibenge, l'entraîneur de l'AS V Club de Kinshasa.

Etoile du Congo a terminé à la 3^e place

Avant cette finale, l'Etoile du Congo a sauvé les meubles en dominant la diaspora 3-0. Matondo Katumbayi a ouvert le score à la 45^e minute en re-

prenant un ballon venu d'un corner. Il a crucifié Destin Onka Malonga, auteur de cinq arrêts décisifs lors de la rencontre. Sa sortie, pour donner le temps de jeu Yaya Dieuveil, a laissé un grand vide dans la défense de la Diaspora. Puisque dans les ultimes minutes du match, Eric Yema va profiter de la mauvaise lecture du gardien remplaçant pour inscrire de la tête le deuxième but stellien à la 88^e minute. Saira Issambet a clôturé le spectacle à la 90^e minute. « C'est une bonne initiative. Nous invitons les bonnes volontés à se manifester pour permettre à toutes les équipes engagées à des compétitions africaines à se préparer. Dans notre programme, nous avons dit avant le jour, il faut que nous ayons 5 à 6 matches sur le plan international pour que les jeunes acquièrent l'expérience en s'affrontant aux autres », a souligné Barthélémy Ngatsono, visiblement satisfait de la prestation du gardien adverse Destin Onka Malonga, champion d'Afrique avec les Diabes rouges U-20 en 2007.

« Nous avons amené l'équipe de la diaspora pour venir participer au tournoi de la République. On a fait deux matches bien et je sors de là pas déçu parce que l'objectif était de participer à la fête... L'Etoile du Congo doit travailler la finition. C'est vrai qu'ils ont marqué trois buts mais nous avons voulu tourner l'effectif. Derrière la diaspora, il y a de bons joueurs qu'il faut maintenant regarder en mettant les moyens. Pour faire le football de haut niveau, il faut des moyens », a recommandé Jean Elie Ngoya, l'entraîneur de l'équipe de la diaspora.

James Golden Eloué



La joie des Diablotins après le penalty transformé par Arci Biassadila (Photo Adiac)

RÉFLEXION

COP 21 : attentes, espoirs, craintes ...

Rarement un sommet mondial aura suscité autant d'attentes, autant d'espoirs mais également autant de craintes. Rarement aussi, dans l'Histoire moderne, une pareille rencontre d'hommes et de femmes d'Etat – cent cinquante au total – se sera ouverte dans un tel climat d'incertitude quant aux décisions qui pourraient être prises. Préparée depuis des mois par la France, qui en avait fait à juste titre l'un des principaux axes de sa diplomatie, la COP 21 débute aujourd'hui à Paris dans des conditions pour le moins particulières.

Sur le plan sécuritaire cette conférence s'ouvre à la périphérie d'une capitale dont les habitants ont vécu il y a quelques jours une attaque terroriste sans précédent. Et même si toutes les précautions ont été prises par les forces de l'ordre françaises pour protéger le lieu où se dérouleront les débats, au cœur de l'aéroport du Bourget situé à une quinzaine de kilomètres du centre

de Paris, la menace diffuse qui plane sur elle est bien réelle. Protéger un si grand nombre de délégations disséminées sur toute l'étendue de la capitale, en assurer l'acheminement vers le lieu où elles débattront dix jours durant, prévenir les actions terroristes que ne manqueront pas de tenter les extrémistes est une sorte d'exploit dont peu de nations sont capables.

Sur le plan moral, la COP 21 doit relever un défi plus important encore puisqu'elle suscite sur les cinq continents un espoir immense et ne peut se permettre de décevoir les peuples qui vont l'observer. Les premiers effets du dérèglement climatique que provoque la suractivité humaine se faisant sentir dans nombre de pays comme le prouvent la montée des océans, la multiplication des troubles environnementaux, la fonte des glaciers, la dégradation de l'air, la déforestation, la montée des températures l'homme prend peu à peu conscience des risques que court son espèce s'il n'agit pas rapidement.

Alors qu'il y a peu le débat climatique était encore perçu par le plus grand nombre comme un exercice abstrait, réservé à une poignée d'idéologues, il devient lentement mais sûrement un souci majeur pour chacun d'entre nous.

Sur le plan politique le sommet de Paris s'annonce plus tendu encore que ceux qui l'ont précédé à Copenhague, Rio de Janeiro et autres lieux. Alors, en effet, que les grandes puissances industrielles n'ont guère progressé ces dernières années dans la recherche de solutions communes et concrètes aux problèmes que doit résoudre la planète, les pays émergents d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie sont bien décidés à faire entendre leur voix au Bourget pour placer enfin les pays riches face à leurs responsabilités. Au langage policé, convenu, classique en somme, qui entoure ce genre de grand-messe internationale pourrait bien se substituer brutalement un discours très direct, très brutal, mettant les « Grands » en demeure d'agir au lieu de discourir. Rien, aujourd'hui,

n'interdit malheureusement de penser que le sommet de Paris débouchera donc sur une crise diplomatique, une sorte de rupture au sein de la communauté mondiale sur la question vitale du climat, rupture que le Pape François a qualifié par avance, vendredi à Nairobi, de « catastrophe ».

À ce niveau de réflexion il ne reste plus qu'à attendre, à écouter, à observer pour voir si les plus hauts responsables de la planète s'accorderont et tenteront d'empêcher le désastre climatique annoncé, ou si, bien au contraire, ils continueront de parler dans le vide et de se disputer comme des gamins dans une cour d'école. C'est ce que nous allons faire nous-mêmes tout au long de ce Sommet de tous les dangers en rendant compte, à vous lecteurs, de ce qui se passe à Paris et en publiant un numéro spécial de notre quotidien qui sera diffusé largement sur les lieux mêmes où se tient la COP 21.

Jean-Paul Pigasse